

Module : Introduction**Page : Introduction**

CC0.1**Introduction**

Veuillez présenter votre entreprise et en donner une description générale.

Fondé en 1817, BMO Groupe financier est un fournisseur de services financiers hautement diversifiés établi en Amérique du Nord. Fort d'un actif total de 537 milliards de dollars et d'un effectif de 45 600 employés au 31 octobre 2013, BMO offre une vaste gamme de produits et de solutions dans les domaines des services bancaires de détail, de la gestion de patrimoine et des services de banque d'affaires à plus de 12 millions de clients. Nous servons plus de sept millions de clients dans l'ensemble du Canada, par l'entremise de BMO Banque de Montréal, notre société canadienne de services bancaires de détail. Nous servons également notre clientèle par l'intermédiaire de nos sociétés de gestion de patrimoine : BMO Nesbitt Burns, BMO Ligne d'action, BMO Banque privée Harris, BMO Gestion mondiale d'actifs et BMO Assurance. BMO Marchés des capitaux, notre division de services de banque d'affaires et de services aux grandes entreprises, propose un éventail complet de produits et services financiers à nos clients nord-américains et internationaux. Aux États-Unis, BMO est au service de plus de deux millions de particuliers, de petites entreprises et de moyennes entreprises, par l'intermédiaire de BMO Harris Bank, société de services financiers intégrés établie dans le Midwest. BMO Groupe financier est composé de trois groupes d'exploitation : les Services bancaires Particuliers et entreprises, le groupe Gestion privée et BMO Marchés des capitaux.

Veuillez prendre connaissance de la Mise en garde concernant les déclarations prospectives, à l'annexe intitulée « CDP 2014 - FLI Statement.pdf ».

CC0.2**Année de déclaration**

Veuillez indiquer les dates de début et de fin de l'année pour laquelle vous fournissez des données.

L'année de déclaration courante correspond à la plus récente période de 12 mois pour laquelle vous fournissez des données. Veuillez entrer les dates de l'année de déclaration courante en premier.

Nous demandons des données relatives à plus d'une année pour certaines questions liées à la comptabilisation des émissions. Si vous répondez pour la première fois à une demande d'information du CDP ou n'avez pas déjà communiqué ces renseignements, veuillez fournir les données relatives aux trois années ayant précédé l'année de déclaration courante (sauf si on vous a offert l'option de remplir le questionnaire simplifié et que vous l'avez choisie). Si vous fournissez les données relatives à plusieurs années, veuillez préciser ici les dates de début et de fin de ces années. Procédez à rebours à partir de l'année de déclaration courante.

Veuillez entrer les dates en respectant le format suivant : jour(JJ)/mois(MM)/année(AAAA) (p. ex., 31/01/2001).

Indiquez les périodes pour lesquelles vous communiquez des données.

Du jeudi 1^{er} novembre 2012 au jeudi 31 octobre 2013

CC0.3

Configuration de la liste des pays

Veuillez sélectionner les pays pour lesquels vous comptez fournir des données. Cette sélection sera reportée par la suite pour faciliter l'entrée de vos réponses.

Sélectionnez les pays

Australie

Barbade

Brésil

Canada

Chine

Émirats arabes unis

États-Unis

France

Inde

Irlande

Luxembourg

Mexique

- Comment [YV1]: Trier par ordre alphabétique
- Comment [YV2]: Trier par ordre alphabétique
- Comment [YV3]: Trier par ordre alphabétique
- Comment [YV4]: Trier par ordre alphabétique
- Comment [YV5]: Trier par ordre alphabétique
- Comment [YV6]: Trier par ordre alphabétique
- Comment [YV7]: Trier par ordre alphabétique
- Comment [YV8]: Trier par ordre alphabétique
- Comment [YV9]: Trier par ordre alphabétique
- Comment [YV10]: Trier par ordre alphabétique
- Comment [YV11]: Trier par ordre alphabétique
- Comment [YV12]: Trier par ordre alphabétique

Sélectionnez les pays

Royaume-Uni
Singapour
Suisse

Comment [YV13]: Trier par ordre alphabétique

Comment [YV14]: Trier par ordre alphabétique

Comment [YV15]: Trier par ordre alphabétique

CC0.4

Sélection de la monnaie

Veuillez indiquer la monnaie dans laquelle vous souhaitez soumettre votre réponse. Toutes les données financières indiquées dans la réponse devront être libellées dans cette monnaie.

\$ CA

CC0.6

Modules

Dans le cadre de la demande d'information au nom des investisseurs, les entreprises de services d'électricité, les entreprises actives dans le domaine des services d'électricité ou possédant des actifs dans ce domaine, les constructeurs automobiles ou fabricants de pièces automobiles, les sociétés pétro-gazières et les entreprises des secteurs de la technologie de l'information et des télécommunications, de même que les sociétés des secteurs des aliments, des boissons et du tabac doivent, outre le questionnaire principal, répondre à des questions supplémentaires.

Si vous appartenez à l'un de ces secteurs (selon la classification GICS – Global Industry Classification Standard), les modules sectoriels correspondants ne seront pas indiqués ci-dessous, mais apparaîtront automatiquement dans la barre de navigation lorsque vous enregistrerez cette page. Pour connaître votre catégorie dans la classification, veuillez envoyer un courriel à l'adresse respond@cdp.net.

Si vous n'avez pas été invité à répondre à un module sectoriel auquel vous estimeriez pertinent que votre société réponde, veuillez choisir ci-dessous le module en question. Si vous souhaitez préalablement prendre connaissance des questions, veuillez consulter le site <https://www.cdp.net/en-US/Programmes/Pages/More-questionnaires.aspx>.

Renseignements supplémentaires

Pièces jointes

Module : Direction

Page : CC1. Gouvernance

CC1.1

Quel est, dans votre entreprise, l'échelon le plus élevé assumant la responsabilité des questions relatives aux changements climatiques?

Personne ou groupe de travail au sein du Conseil d'administration ou autre comité désigné par le Conseil d'administration.

CC1.1a

Veuillez préciser le poste de la personne ou le nom du comité à qui cette responsabilité est confiée.

Le Conseil de la durabilité de BMO, formé de cadres supérieurs, assure des fonctions de conseil et d'analyse en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG). Les membres du Conseil de la durabilité sont des dirigeants représentant chaque secteur d'activité (p. ex., services bancaires de détail, Marchés des capitaux et services d'entreprise [Affaires immobilières, Ressources humaines, etc.]). Le Conseil se réunit chaque trimestre. Le président du Conseil de la durabilité est le conseiller général de BMO; il relève directement du chef de la direction et est membre du Comité directeur de BMO. Notre Conseil d'administration est responsable de la surveillance et de la gouvernance à l'échelle de l'organisation, et plusieurs de ses comités ont pour mandat, notamment, de se pencher sur les questions ESG. Par exemple, le Comité d'audit et de révision examine les rapports sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance. Toutes les questions justifiant l'intervention d'une autorité supérieure sont soumises au Comité directeur. Les questions les plus importantes peuvent ensuite être portées à l'attention du Conseil d'administration, selon l'appréciation du chef de la direction.

Le Groupe de travail sur la durabilité de BMO est composé de dirigeants de chacun des groupes représentés au sein du Conseil de la durabilité. Ce groupe de travail a été mis sur pied pour soutenir la gestion des enjeux ESG et l'exécution des initiatives ESG à l'échelle de l'organisation, pour déterminer les questions ESG à soumettre au Conseil de la durabilité de BMO et pour donner suite aux demandes présentées par le Conseil.

Comme nous sommes un fournisseur de services, l'essentiel (91 %) de notre empreinte carbone tient aux émissions des immeubles que nous occupons. Le reste est attribuable aux déplacements de nos employés à des fins professionnelles. Deux groupes différents gèrent à l'interne les aspects directs et indirects des changements climatiques. Les effets directs des changements climatiques sont gérés par le groupe Durabilité environnementale. Ce groupe, dirigé par le directeur général, Durabilité environnementale, a pour rôle de mesurer et d'évaluer l'empreinte carbone résultant de nos activités ainsi que de fournir des conseils et des directives pour la gérer. Le directeur général, Durabilité environnementale rend compte au premier vice-président, Affaires immobilières. Tous deux siègent au Conseil de la durabilité. Les effets indirects des changements climatiques (l'incidence potentielle de nos activités) relèvent du groupe Questions environnementales, sociales et de gouvernance (Questions ESG). Ce groupe est placé sous les ordres du directeur général, Questions ESG, qui siège au Conseil de la durabilité et rend compte directement au premier vice-président, conseiller général délégué – Affaires générales et secrétaire général.

CC1.2

Mettez-vous en œuvre des mesures incitatives pour soutenir vos stratégies en matière de changements climatiques, par exemple des cibles à atteindre?

Oui

CC1.2a

Veillez fournir des précisions sur les mesures incitatives que vous mettez en œuvre pour gérer les enjeux climatiques.

Personnes pouvant bénéficier des mesures incitatives	Type de mesures incitatives	Indicateurs de performance visés par les mesures incitatives
Directeurs assumant des responsabilités en matière environnementale ou de développement durable	Récompense pécuniaire	Les primes annuelles d'incitation dépendent en partie du maintien de la carboneutralité à l'échelle de l'organisation et de la poursuite ou de la surveillance constantes de la cible de réduction des émissions totales de 10 % sur 5 ans (en misant en priorité sur les projets de réduction de la consommation d'énergie ou de services publics). Collaboration avec les différents secteurs de l'organisation afin de définir des moyens de réaliser l'objectif.
Directeurs d'unités d'affaires	Récompense pécuniaire	Le groupe Affaires immobilières s'est engagé à atteindre la cible de réduction des émissions totales et prend en compte le degré de réalisation de cet objectif (en misant en priorité sur les projets de réduction de la consommation d'énergie ou de services publics) dans les évaluations de rendement et le calcul des primes de rendement.
Équipe de direction de l'organisation	Récompense pécuniaire	Réduction des frais de déplacement du personnel à des fins professionnelles (vols commerciaux), ce qui entraîne une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
Gestionnaires d'installations	Récompense pécuniaire	Les accords contractuels avec les fournisseurs externes de services pour nos installations au Canada et aux États-Unis comprennent des mesures incitatives en matière d'économies d'énergie.
Directeurs assumant des responsabilités en matière environnementale ou de développement durable	Reconnaissance (non pécuniaire)	Réalisation des objectifs en matière de réduction des émissions, de réduction de la consommation de papier, d'adhésion des employés et de promotion des solutions à faibles émissions de carbone dans la stratégie commerciale de BMO Groupe financier.
Équipe de direction de l'organisation	Reconnaissance (non pécuniaire)	Réalisation des objectifs en matière de réduction des émissions et de promotion des solutions à faibles émissions de carbone dans la stratégie commerciale de BMO Groupe financier.

Personnes pouvant bénéficier des mesures incitatives	Type de mesures incitatives	Indicateurs de performance visés par les mesures incitatives
Gestionnaires d'installations	Reconnaissance (non pécuniaire)	Réalisation des objectifs de réduction de la consommation énergétique et des émissions.
Tous les employés	Reconnaissance (non pécuniaire)	Démonstration d'une sensibilisation accrue à la question et actions visant à réduire l'incidence environnementale de BMO Groupe financier.

Renseignements supplémentaires

Page : CC2. Stratégie

CC2.1

Veillez sélectionner l'option qui décrit le mieux vos procédures de gestion des risques relativement aux risques et occasions liés aux changements climatiques.

Intégration dans les processus multidisciplinaires de gestion des risques à l'échelle de l'organisation

CC2.1a

Veillez fournir des précisions sur vos procédures de gestion des risques relativement aux risques et occasions liés aux changements climatiques.

Fréquence de la surveillance	Destinataire des résultats de la surveillance	Pays visés	Sur quelle période future les risques sont-ils pris en considération?	Commentaires
Sporadique, non définie	Autre comité	Australie, Barbade, Brésil, Canada, Chine, Émirats arabes	Inconnu	Nous ne faisons pas de distinction entre les risques liés aux changements climatiques et les autres risques de notre organisation. Si

Fréquence de la surveillance	Destinataire des résultats de la surveillance	Pays visés	Sur quelle période future les risques sont-ils pris en considération?	Commentaires
		unis, États-Unis, France, Inde, Irlande, Luxembourg, Mexique, Royaume-Uni, Singapour, Suisse.		ces risques devenaient importants en eux-mêmes, nous les soumettrions d'abord aux responsables pertinents, puis au Comité de gestion des risques présidé par le chef de la gestion globale des risques, qui déterminerait la nécessité de poursuivre le processus de transmission aux échelons supérieurs.

CC2.1b

Veuillez décrire comment vos processus d'identification des risques et occasions sont appliqués, tant au plan de l'organisation que de celui des actifs.

Du point de vue de la gestion des risques, nous tenons compte des effets indirects des changements climatiques, en particulier de la mesure dans laquelle l'exposition de nos clients à ces changements et à la réglementation en la matière est susceptible de nous toucher. Au plan de l'organisation, la responsabilité de déterminer les risques indirects liés aux effets des changements climatiques incombe au groupe Questions ESG. Ces risques sont suivis dans le cadre de notre processus normal de surveillance des questions de développement durable, mis en œuvre une fois par an ou plus souvent s'il y a lieu. Ce processus consiste à suivre l'évolution et la probabilité de modifications de la réglementation en étudiant la documentation pertinente (politiques, avis juridiques, recherche), à prendre part à des conférences ou à des forums sectoriels traitant des effets des changements climatiques, à s'engager auprès des parties prenantes et à nous comparer aux entreprises appliquant des pratiques exemplaires.

Sur le plan des actifs, les risques liés aux changements climatiques tombent dans la catégorie des risques de crédit et de contrepartie. À BMO, la gestion du risque de crédit relève en premier lieu de nos prêteurs et de nos gestionnaires du risque de crédit expérimentés, qui œuvrent dans une structure de contrôle double pour approuver les transactions de prêt. Lorsque nous évaluons le profil d'un client, nous prenons en considération tous les risques d'une façon intégrée, en fonction de chaque cas; nous appliquons toutefois aux opérations réalisées avec des clients œuvrant dans des secteurs à fortes émissions de GES des directives précises à l'égard des changements climatiques. Nous cherchons à comprendre les stratégies d'adaptation et d'atténuation mises en œuvre par l'emprunteur à l'égard de ces changements. Nous évaluons les points suivants : Existence de mesures de surveillance et de déclaration des émissions de gaz à effet de serre par l'emprunteur, y compris l'étendue et la qualité de ces mesures; Volume total de gaz à effet de serre émis par l'emprunteur; Existence d'un plan d'atténuation des émissions de carbone chez l'emprunteur, mode d'application de ce plan et rôle du conseil d'administration dans son élaboration; et Capacité de l'emprunteur de s'adapter à l'évolution éventuelle de la réglementation relative aux émissions de gaz à effet de serre.

CC2.1c**Comment déterminez-vous la priorité des risques et occasions identifiés?**

Au plan de l'organisation, l'information recueillie est ensuite analysée pour que soient déterminées les conséquences sur nos activités, et que soit évaluée l'importance relative (par rapport à d'autres questions ou priorités), en concertation avec les autres secteurs pouvant être concernés. Si le risque lié aux changements climatiques est important, autrement dit, si ces derniers sont susceptibles d'avoir sur le levier d'exploitation d'une entreprise une incidence défavorable telle que l'entreprise pourrait être dans l'incapacité d'honorer ses engagements financiers envers nous, nous mettons en place un plan d'atténuation. Quel que soit le degré d'importance relative, nous rendons compte des problèmes liés aux changements climatiques au Conseil de la durabilité de la Banque à chaque réunion régulière (trimestrielle).

Sur le plan des actifs, le résultat de notre évaluation ou processus (décrits ci-dessus) permet de définir notre profil de risque de crédit, qui entre dans l'information globale sur le risque et les données trimestrielles destinées à nos principales parties prenantes, notamment le Conseil d'administration, les organismes de réglementation et les investisseurs.

CC2.1d

Veuillez expliquer pourquoi vous n'avez pas mis en œuvre un processus d'évaluation et de gestion des risques et occasions liés aux changements climatiques, et indiquer si vous prévoyez mettre en œuvre un tel processus.

Principale raison justifiant l'absence d'un processus	Prévoyez-vous mettre en œuvre un tel processus?	Commentaires

CC2.2**Votre stratégie commerciale prend-elle en compte les changements climatiques?**

Oui

Veuillez décrire votre processus d'intégration des changements climatiques à votre stratégie commerciale, ainsi que les résultats de ce processus.

i) Bien que BMO Groupe financier (Banque de Montréal) n'œuvre pas dans un secteur à fortes émissions de GES, nous comprenons l'incidence directe que nous avons sur les changements climatiques et la gérons activement. Selon notre principe directeur, « Nous visons à générer un rendement total des capitaux propres de haut niveau et à trouver l'équilibre entre nos engagements à l'égard de la performance financière, de nos clients, de nos employés, de l'environnement et des collectivités où nous vivons et travaillons. »

Notre vision stratégique consiste à « être la banque modèle en matière d'expérience client exceptionnelle », alors que notre organisation affronte la concurrence dans un monde en constante évolution. Le monde évolue parce que les gens repensent le sens du mot « valeur ». Ils veulent être libres d'effectuer leurs opérations bancaires n'importe où et attendent des entreprises un degré de responsabilité sociale plus élevé que jamais. Nous diffusons uniformément notre message à cet égard, à l'interne comme à l'extérieur, grâce à un certain nombre de supports. À l'interne, le message passe par les communications normales de notre chef de la direction dans l'intranet et des courriers électroniques ciblés, ainsi que par la mesure du rendement des groupes d'exploitation par rapport à des cibles. À l'extérieur, nous diffusons de l'information sur nos orientations stratégiques et nos résultats courants par l'intermédiaire de communiqués de presse réguliers, de notre site Web et, chaque année, de nos rapports annuels et du Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance.

ii) Un des principaux aspects des changements climatiques influant sur notre stratégie est la hausse des coûts des carburants destinés non seulement à notre propre usage, mais aussi aux différents acteurs de notre chaîne d'approvisionnement, qui risquent de la répercuter sur le prix de leurs produits et services. Nous voyons aussi dans ces changements une occasion pour notre organisation de se différencier, ce qui pourrait se traduire par une reconnaissance de la marque ou une rentabilité accrues, en offrant de nouveaux produits ou services liés aux changements climatiques et en proposant à nos clients des solutions financières pour les aider à réduire l'impact de leurs activités sur l'environnement. BMO apporte un soutien très actif aux projets de ses clients institutionnels en matière de développement des énergies renouvelables. Au cours de l'exercice 2013, BMO a pris pour 1,7 milliard de dollars d'engagements de prêt et fourni des services de conseil pour 1,8 milliard de dollars de financements par actions ou par emprunt dans le secteur des énergies renouvelables. Du côté des services bancaires de détail, nous donnons à nos clients la possibilité d'effectuer leurs opérations bancaires où qu'ils soient (services en ligne et services mobiles), avec une incidence minimale sur l'environnement (relevés électroniques). Outre nos fonds d'investissement axés sur le développement durable, nous offrons un produit hypothécaire qui récompense le caractère écoénergétique d'un logement en accordant au propriétaire un taux hypothécaire réduit pour toute la durée de son prêt.

iii) Dans notre stratégie à court terme, l'élément le plus important influencé par les changements climatiques est la priorité que nous accordons aux mesures de réduction des émissions de carbone découlant de notre propre exploitation. Nous estimons qu'il est essentiel de donner l'exemple; c'est pourquoi nous avons, avant toute autre chose, mis fortement l'accent sur la réduction de l'empreinte environnementale résultant de nos activités. Les émissions des immeubles que nous occupons représentent 91 % de notre empreinte carbone, le reste s'expliquant par les déplacements de nos employés à des fins professionnelles. Une des priorités de l'organisation étant la maîtrise des frais d'exploitation, la consommation énergétique, les coûts associés et la réduction des émissions sont tous des facteurs essentiels, en particulier à un moment où nous nous attendons à voir les coûts de l'énergie continuer d'augmenter et la disponibilité des ressources à base de combustibles fossiles être soumise à des pressions grandissantes.

Sur le plan opérationnel, nous continuons à mettre l'accent sur l'amélioration de nos pratiques. En ce qui concerne les normes, nous avons élaboré et consigné des plans de réaménagement de nos succursales et bureaux pour satisfaire à des normes de rendement rigoureuses, et nous les mettons maintenant en application. Les normes révisées pour les bureaux, lesquelles s'étendent à présent à l'identité visuelle, à la fonctionnalité et aux éléments durables, ont été diffusées dans les différents groupes d'exploitation et servent de base à la rénovation des locaux.

Outre notre travail sur les normes de construction, nous appuyons, au sein des groupes sectoriels dont nous sommes membres, les voix qui demandent que la nécessité de coordonner progrès et mesures incitatives dans la gestion des changements climatiques soit clarifiée. Nous le faisons en particulier dans le cadre de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

iv) Les éléments les plus importants de notre stratégie à long terme qui sont influencés par les changements climatiques s'appuient sur nos objectifs à court terme. Nous comptons demeurer très attentifs à la croissance des coûts de l'énergie qui résulte de la diminution de la disponibilité des ressources à base de combustibles fossiles, tout en continuant à rechercher des occasions, tant de notre point de vue que de celui de nos clients, dans le domaine des sources d'énergies renouvelables ou de substitution. Nous surveillerons également l'évolution du cadre réglementaire, qui pourrait offrir des occasions supplémentaires de prendre pied sur de nouveaux marchés d'échange de droits d'émission.

v) Sur nos marchés principaux, une stratégie climatique ne procure pas nécessairement un avantage stratégique. Toutefois, BMO est bien positionnée, grâce à une stratégie claire et à une promesse de marque commune à tous ses secteurs d'activité. Au moment où nous atteignons des étapes importantes, nos aspirations demeurent ambitieuses. Nous prenons la gouvernance très au sérieux et sommes fiers de voir BMO se classer dans le peloton de tête des entreprises canadiennes sur ce plan. La priorité que nous accordons, à l'interne, à la réduction des frais d'exploitation liés à la consommation énergétique a permis non seulement d'améliorer notre résultat net, mais également de positionner BMO comme une entreprise qui attache de l'importance aux changements climatiques.

vi) BMO a atteint la carboneutralité en août 2010 à l'échelle de l'organisation. La décision d'affaires la plus importante que nous ayons prise a été de veiller à conserver notre carboneutralité. En dépit des pressions exercées pour que nous affectons des ressources à d'autres causes et bien que nous ayons accru nos activités aux États-Unis de façon marquée, notre carboneutralité est demeurée inchangée. Nous y sommes parvenus en réduisant les émissions liées aux déplacements des employés à des fins professionnelles et la consommation d'énergie dans les immeubles que nous occupons, en achetant de l'électricité provenant de sources d'énergie renouvelable et en achetant des crédits de carbone pour compenser les émissions restantes.

CC2.2b

Veuillez expliquer pourquoi votre stratégie commerciale ne prend pas en compte les changements climatiques.

CC2.3

Prenez-vous part à des actions susceptibles d'influer directement ou indirectement sur les politiques publiques sur les changements climatiques parmi celles qui suivent? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

Autre

CC2.3a

À l'égard de quels enjeux avez-vous collaboré directement avec des décideurs?

Objet des mesures législatives	Position de l'organisation	Forme de collaboration	Solution législative proposée
--------------------------------	----------------------------	------------------------	-------------------------------

CC2.3b

Siégez-vous au conseil d'associations commerciales ou accordez-vous du financement au-delà des droits d'adhésion?

CC2.3c

Veuillez donner des précisions sur ces associations commerciales susceptibles de prendre position au sujet de la législation sur les changements climatiques.

Association commerciale	Votre position à l'égard des changements climatiques est-elle cohérente avec la leur?	Veuillez expliquer la position de ces associations commerciales.	Dans quelle mesure avez-vous influé sur leur position ou tenté de le faire?
-------------------------	---	--	---

CC2.3d

Divulgez-vous la liste de tous les organismes de recherche que vous financez?

CC2.3e

Financez-vous des organismes de recherche afin qu'ils produisent ou diffusent publiquement des travaux sur les changements climatiques?

CC2.3f

Veuillez décrire ces travaux et la façon dont ils sont harmonisés avec votre propre stratégie sur les changements climatiques.

CC2.3g

Veuillez donner des précisions sur les autres activités de ce type que vous entreprenez.

Le personnel de BMO agit à titre de négociateur international pour le compte du comité parallèle au comité technique ISO/TC 207/SC 1 – Système de management environnemental du Conseil canadien des normes et de l'Association canadienne de normalisation.

CC2.3h

Quels processus avez-vous mis en place pour veiller à ce que toutes vos actions visant directement ou indirectement à influencer sur les politiques s'inscrivent bien dans votre stratégie globale à l'égard des changements climatiques?

La participation de BMO à titre de négociateur international pour le compte du comité parallèle au comité technique ISO/TC 207/SC 1 – Système de management environnemental du Conseil canadien des normes et de l'Association canadienne de normalisation correspond étroitement au mandat du groupe Durabilité environnementale et à la priorité accordée par l'organisation à la réduction de sa consommation énergétique et de ses coûts. Le cadre de la norme ISO 14001 concorde parfaitement avec l'attention que nous portons à l'interne – en tant qu'organisation ayant annoncé publiquement ses cibles de carboneutralité et de réduction absolue des émissions et les ayant atteintes – aux implications des changements climatiques, en général, et aux pratiques énergétiques, en particulier. L'établissement de cibles particulières, le suivi de nos efforts par rapport à ces cibles et l'adoption de la norme ISO 14001 pour la mise en œuvre d'un système de gestion environnementale sont des exemples de processus liés à nos actions directes qui sont conformes avec les politiques, en ce qui concerne l'initiative désignée.

CC2.3i

Veuillez expliquer pourquoi vous n'avez pas établi de collaboration avec des décideurs.

Renseignements supplémentaires

Page : CC3. Cibles et initiatives

CC3.1

Une cible de réduction (poursuivie ou atteinte) des émissions de votre entreprise existait-elle au cours de l'année de déclaration?

Cible absolue

CC3.1a

Veuillez fournir des précisions sur votre cible absolue.

Identification	Domaine	Pourcentage d'émissions visé	Pourcentage de réduction par rapport à l'année de référence	Année de référence	Émissions de l'année de référence (téq. CO ₂)	Année cible	Commentaires
Abs1	Domaines 1, 2 et 3	100 %	100 %	2013	22 2773,24	2013	Nous avons réussi à maintenir notre objectif de carboneutralité à l'échelle de l'entreprise, qui avait initialement été atteint lors de l'exercice 2010. À noter que, pour cet objectif, l'exercice 2013 est l'« année de référence » et que les « émissions de l'année de référence » correspondent au total des émissions des domaines 1, 2 et 3.
Abs2	Domaines 1, 2 et 3	100 %	10 %	2012	220 426,59	2017	En utilisant les émissions de l'exercice 2012 comme nouvelles données de référence, nous avons pour objectif de réduire de 10 % les émissions de carbone (absolues) découlant de la consommation d'énergie et des déplacements à des fins professionnelles, facteurs sur lesquels BMO exerce un contrôle direct, d'ici à la fin de l'exercice 2017. Aux fins du suivi des résultats par rapport à la cible visée, BMO normalisera les répercussions de l'évolution des facteurs météorologiques et des facteurs d'émission par rapport aux émissions de référence de l'exercice 2012 pour obtenir la mesure annuelle. Nous aurons ainsi une indication de la progression par rapport aux facteurs sur lesquels nous exerçons un contrôle direct.

CC3.1b

Veuillez fournir des précisions sur votre cible d'intensité.

Identification	Domaine	Pourcentage d'émissions visé	Pourcentage de réduction par rapport à l'année de référence	Mesure	Année de référence	Émissions de l'année de référence normalisées	Année cible	Commentaires

CC3.1c

Veuillez aussi préciser la variation d'émissions absolues que représente cette cible d'intensité.

Identification	Sens attendu de la variation des émissions absolues des domaines 1 et 2 à la réalisation de la cible	Pourcentage attendu de variation des émissions absolues des domaines 1 et 2	Sens attendu de la variation des émissions absolues du domaine 3 à la réalisation de la cible	Pourcentage attendu de variation des émissions absolues du domaine 3	Commentaires

CC3.1d

Veuillez décrire vos progrès vers cette cible pendant l'année de déclaration.

Identification	Pourcentage de temps écoulé	Pourcentage de réalisation de la cible de réduction des émissions	Commentaires

Identification	Pourcentage de temps écoulé	Pourcentage de réalisation de la cible de réduction des émissions	Commentaires
Abs1	100 %	100 %	Objectif atteint et maintenu. En août 2010, BMO a annoncé publiquement qu'il avait atteint son objectif de carboneutralité grâce à une combinaison de mesures de réduction de la consommation, à l'achat d'électricité provenant de sources d'énergie renouvelables (certificats d'énergie renouvelable) et à l'achat de crédits compensatoires de carbone de haute qualité sur le marché volontaire. Nous avons réussi à maintenir cet objectif durant l'exercice 2013.
Abs2	20 %	0,04 %	Les émissions absolues, normalisées pour exclure l'évolution des facteurs météorologiques et des facteurs d'émission, ont très peu diminué à l'exercice 2013 par rapport aux données de référence pour l'exercice 2012. Bien que des initiatives portant sur les dispositifs d'éclairage, les enveloppes des bâtiments et les équipements de CVC aient contribué à réduire les émissions, les réductions obtenues ont été largement neutralisées par l'évolution des résultats et d'autres facteurs.
Int1	20 %	0 %	L'intensité des émissions par ETP est demeurée inchangée par rapport aux niveaux de l'exercice 2012. BMO utilise les émissions des domaines 1, 2 et 3 pour cette cible. Bien que les émissions, normalisées pour tenir compte de l'évolution des facteurs météorologiques et des facteurs d'émission (par rapport aux données de référence de l'exercice 2012) aient diminué à l'exercice 2013, le nombre total d'employés a baissé à un rythme moins élevé au cours de la même période, ce qui explique le résultat inchangé.

CC3.1e

Veuillez expliquer i) les raisons pour lesquelles vous n'avez pas établi de cible et ii) la façon dont vous prévoyez que vos émissions évolueront au cours des cinq prochaines années.

CC3.2

L'utilisation de vos produits et services permet-elle directement à un tiers d'éviter de générer des émissions de GES?

Oui

CC3.2a

Veuillez préciser comment l'utilisation de vos produits et services permet directement à un tiers d'éviter de générer des émissions de GES.

Produits verts – Afin de promouvoir l'efficacité énergétique et un mode de vie durable, BMO a lancé l'hypothèque Énergie Plus BMO. Ce produit hypothécaire vise à encourager et à récompenser les propriétaires de logement canadiens qui cherchent à réduire leur utilisation d'énergie et à réduire les dépenses courantes de leur ménage. Pour être admissible à l'Hypothèque Énergie Plus BMO, un logement doit être conforme aux critères énoncés dans la liste de vérification de l'efficacité énergétique de BMO, ce qui doit être attesté par un évaluateur (ou un auditeur énergétique) indépendant désigné par BMO.

i. Moyens permettant ou ayant permis d'éviter des émissions;

Les clients de BMO prennent dans leur logement des mesures pour économiser l'énergie afin d'être admissibles à l'hypothèque Énergie Plus. Par exemple, ils installent des fenêtres et des portes homologuées Energy Star, améliorent l'isolation ou installent des systèmes de chauffage et de climatisation à haute efficacité énergétique, mesures qui visent toutes à permettre au propriétaire de réduire sa consommation énergétique.

ii. Estimation de la quantité d'émissions qui est ou a été évitée au fil du temps;
Non disponible.

iii. Méthodologie, hypothèses, facteurs d'émissions et potentiels de réchauffement planétaire (si vous avez exprimé votre réduction de carbone en équivalent CO₂) utilisés pour vos estimations;
Sans objet – Estimations non disponibles.

iv. Réduction des émissions (URCE, URE) envisagée ou non, dans le cadre du MDP ou du mécanisme de mise en œuvre conjointe (CCNUCC);
Non envisagée.

Services bancaires électroniques – BMO Groupe financier offre également des services bancaires électroniques, grâce auxquels ses clients consomment moins de ressources et réduisent leur empreinte carbone. Les clients peuvent ainsi effectuer leurs opérations en ligne, virer des fonds par voie électronique, consulter et payer des factures et renoncer aux relevés papier (p.ex., en consultant leurs relevés à l'écran). Nos services en ligne offrent aux clients des solutions électroniques, ce qui leur évite de se déplacer jusqu'aux succursales de BMO et contribue ainsi à réduire leur empreinte carbone.

i. Moyens permettant ou ayant permis d'éviter des émissions;

Nos services en ligne offrent aux clients des solutions électroniques, ce qui leur évite de se déplacer jusqu'aux succursales de BMO et contribue ainsi à réduire leur empreinte carbone.

ii. Estimation de la quantité d'émissions qui est ou a été évitée au fil du temps;

S'il est difficile de quantifier les émissions de carbone liées au déplacement des clients ainsi évitées, nous pouvons estimer l'incidence de la renonciation aux relevés de compte papier. Nous évaluons ainsi que la réduction totale des émissions engendrée par les clients qui optent pour les relevés électroniques est de l'ordre de cinq tonnes d'équivalent CO₂ par année, par rapport à l'exercice 2008, choisi comme point de référence.

iii. Méthodologie, hypothèses, facteurs d'émissions et potentiels de réchauffement planétaire (si vous avez exprimé votre réduction de carbone en équivalent CO₂)

utilisés pour vos estimations;
Ces calculs ont été effectués au moyen du logiciel en ligne Paper Calculator v3.0 d'Environmental Paper Network, en fonction du poids et de la fréquence d'envoi des relevés papier ainsi non produits. Le calculateur intègre les facteurs d'émissions et les potentiels de réchauffement planétaire relatifs.

iv. Réduction des émissions (URCE, URE) envisagée ou non, dans le cadre du MDP ou du mécanisme de mise en œuvre conjointe (CCNUCC);
Non envisagée.

CC3.3

Des initiatives de réduction des émissions étaient-elles en cours dans votre entreprise pendant l'année de déclaration (y compris les initiatives en phase préparatoire ou de mise en place)?

Oui

CC3.3a

Veuillez indiquer le nombre total de projets à chaque stade de développement et, pour ceux qui en sont au stade de la mise en œuvre, la réduction estimée de téq. CO₂.

Stade de développement	Nombre de projets	Réduction annuelle estimée totale de téq. CO ₂ (seulement pour les lignes marquées d'un astérisque)
À l'étude	82	
Mise en œuvre prochaine*	72	2 771,60
Mise en œuvre commencée*	32	1 007,10
Mise en œuvre terminée*	58	3 054,05
Aucune mise en œuvre prévue	0	

CC3.3b

Veuillez fournir, dans le tableau ci-dessous, des renseignements détaillés sur les initiatives mises en œuvre au cours de la période de déclaration.

Type de mesure	Description de la mesure	Réduction annuelle estimée de téq. CO ₂	Économie financière annuelle (unité monétaire – indiquée à la question CC0.4)	Investissement nécessaire (unité monétaire – indiquée à la question CC0.4)	Délai de récupération	Durée estimative de l'initiative (années)	Commentaires
Efficacité énergétique : services liés aux immeubles	Poursuite de l'installation de systèmes d'imotique dans des succursales de détail au Canada. L'implantation de ces systèmes durant l'exercice 2013 a été intégrée aux activités de rénovation planifiées pour certaines succursales sélectionnées du réseau. Ces systèmes commandent l'éclairage des enseignes extérieures, l'éclairage intérieur et l'infrastructure de chauffage, ventilation et climatisation (CVC). Des règles opérationnelles sont élaborées pour mettre la consommation d'énergie en phase avec l'utilisation fonctionnelle des locaux, de manière à ce que l'éclairage intérieur non essentiel soit éteint en dehors des heures normales d'ouverture et que le fonctionnement des systèmes de CVC et la température soient réduits lorsque les locaux ne sont pas occupés. Les économies tiennent à la réduction de la	145,90	179 304	627 563	De 1 à 3 ans	Nous estimons que la durée de vie utile des éléments d'infrastructure ajoutés sera de 10 à 15 ans.	Initiative permanente, de nouvelles installations étant prévues chaque année.

Type de mesure	Description de la mesure	Réduction annuelle estimée de téq. CO ₂	Économie financière annuelle (unité monétaire – indiquée à la question CC0.4)	Investissement nécessaire (unité monétaire – indiquée à la question CC0.4)	Délai de récupération	Durée estimative de l'initiative (années)	Commentaires
	consommation d'énergie et à la baisse des coûts associés aux appels de service aux succursales, un certain nombre de problèmes pouvant désormais être résolus à distance, avec pour effet d'éviter des frais de déplacement des fournisseurs. En ce qui concerne nos propres actifs immobiliers, les réductions touchent les domaines 1 et 2, tandis que leur incidence est enregistrée dans le domaine 3 pour les installations que nous louons (selon le périmètre de mesure des émissions que nous utilisons, soit les entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé). Ces mesures sont volontaires; leur durée utile devrait être de l'ordre de 10 à 15 ans.						
Efficacité énergétique : services liés aux immeubles	Programme de mise à niveau de l'éclairage des installations situées au Canada et aux États-Unis. Ce programme permanent vise le remplacement, dans les installations, de l'éclairage fluorescent de type T12 et incandescent par un éclairage de	62,87	62 972	181 852	De 1 à 3 ans	Nous estimons que la durée de vie utile des éléments d'infrastructure ajoutés sera de 10 à 15 ans.	Il s'agit d'un programme permanent qui vise l'ensemble de nos installations; nous poursuivons la mise à niveau en vue d'obtenir une infrastructure d'éclairage plus

Type de mesure	Description de la mesure	Réduction annuelle estimée de téq. CO ₂	Économie financière annuelle (unité monétaire – indiquée à la question CC0.4)	Investissement nécessaire (unité monétaire – indiquée à la question CC0.4)	Délai de récupération	Durée estimative de l'initiative (années)	Commentaires
	type T8/T5 ou à DEL pour des raisons de rendement et d'efficacité énergétique. Cette mise à niveau permet de réaliser des économies grâce à une diminution des coûts de l'énergie et des coûts d'entretien courant. En ce qui concerne nos propres actifs immobiliers, les réductions touchent le domaine 2, tandis que leur incidence est enregistrée dans le domaine 3 pour les installations que nous louons (selon le périmètre de mesure des émissions que nous utilisons, soit les entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé). Ces mesures sont volontaires; leur durée utile devrait être de l'ordre de 10 à 15 ans.						efficente.
Efficacité énergétique : services liés aux immeubles	Révision et mise à niveau programmées de l'infrastructure de chauffage, ventilation et climatisation dans les succursales de détail et les bureaux au Canada et aux États-Unis. Les coûts, économies (consommation d'énergie réduite) et émissions évitées sont liés aux coûts	965,78	184 483	615 582	De 4 à 10 ans	Nous estimons à environ 15 ans la durée de vie utile des éléments d'infrastructure ajoutés.	Il s'agit d'un programme permanent qui vise l'ensemble de nos installations.

Type de mesure	Description de la mesure	Réduction annuelle estimée de téq. CO ₂	Économie financière annuelle (unité monétaire – indiquée à la question CC0.4)	Investissement nécessaire (unité monétaire – indiquée à la question CC0.4)	Délai de récupération	Durée estimative de l'initiative (années)	Commentaires
	marginaux associés à l'emploi d'un équipement à l'efficacité accrue. En ce qui concerne nos propres actifs immobiliers, les réductions touchent les domaines 1 et 2, tandis que leur incidence est enregistrée dans le domaine 3 pour les installations que nous louons (selon le périmètre de mesure des émissions que nous utilisons, soit les entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé). Ces mesures sont volontaires; leur durée utile devrait être de l'ordre de 15 ans.						
Efficacité énergétique : composition des immeubles	Révision programmée de l'enveloppe du bâtiment dans les succursales de détail au Canada et aux États-Unis. Les coûts, économies (consommation d'énergie réduite) et émissions évitées sont liés aux coûts marginaux associés aux améliorations. Ce programme vise à réduire les fuites ou les pénétrations d'air, à vérifier et à améliorer les fenêtres, les toitures et les portes (installation de coupe-froid, etc.). En ce qui concerne nos	27,98	10 114	662 120	25 ans +	Nous estimons que la durée de vie utile des éléments d'infrastructure ajoutés sera de 15 à 25 ans.	Il s'agit d'un nouveau programme démarré cette année. Les coûts tendent à être élevés et la période de récupération est plus longue.

Type de mesure	Description de la mesure	Réduction annuelle estimée de téq. CO ₂	Économie financière annuelle (unité monétaire – indiquée à la question CC0.4)	Investissement nécessaire (unité monétaire – indiquée à la question CC0.4)	Délai de récupération	Durée estimative de l'initiative (années)	Commentaires
	propres actifs immobiliers, les réductions touchent les domaines 1 et 2, tandis que leur incidence est enregistrée dans le domaine 3 pour les installations que nous louons (selon le périmètre de mesure des émissions que nous utilisons, soit les entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé). Ces mesures sont volontaires; leur durée utile devrait être de l'ordre de 15 à 25 ans.						
Efficacité énergétique : services liés aux immeubles	Programme permanent dans nos installations clés, visant à mettre à niveau des éléments d'infrastructure tels que des ventilateurs et des moteurs (remplacement par des mécanismes d'entraînement à fréquence variable), des compresseurs, des systèmes de filtration de tour de refroidissement, des refroidisseurs, etc.). La réduction de la consommation d'électricité nécessaire pour alimenter cet équipement et la baisse des coûts d'entretien de celui-ci, qui n'est	98,88	65 878	305 553	De 4 à 10 ans	Nous estimons que la durée de vie utile des éléments d'infrastructure ajoutés sera de 20 à 30 ans.	Il s'agit d'un programme permanent mené dans nos installations clés (centres de données, centres d'appels, etc.).

Type de mesure	Description de la mesure	Réduction annuelle estimée de téq. CO ₂	Économie financière annuelle (unité monétaire – indiquée à la question CC0.4)	Investissement nécessaire (unité monétaire – indiquée à la question CC0.4)	Délai de récupération	Durée estimative de l'initiative (années)	Commentaires
	plus soumis à une demande aussi forte, ont permis de dégager des économies (et de réduire les émissions). En ce qui concerne les activités entreprises durant l'exercice à l'égard de nos propres actifs immobiliers, les réductions touchent le domaine 2, tandis que leur incidence est enregistrée dans le domaine 3 pour les installations que nous louons (selon le périmètre de mesure des émissions que nous utilisons, soit les entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé). Ces actions sont menées de manière volontaire, et la durée utile des mesures mises en œuvre devrait être de l'ordre de 20 à 30 ans.						
Autre	Programme permanent visant à regrouper nos bureaux; pour ce faire, nous mettons en œuvre de nouvelles normes relatives à l'espace physique par employé et nous tirons parti d'autres arrangements de travail dans notre portefeuille de bureaux au Canada et aux États-Unis. À l'exercice 2013, nous avons	1 752,63	122 650	479 000	De 4 à 10 ans	Nous estimons que la durée de vie utile de cette initiative sera de 10 à 20 ans.	Il s'agit d'une initiative permanente principalement dans notre portefeuille de bureaux situés au Canada et aux États-Unis.

Type de mesure	Description de la mesure	Réduction annuelle estimée de téq. CO ₂	Économie financière annuelle (unité monétaire – indiquée à la question CC0.4)	Investissement nécessaire (unité monétaire – indiquée à la question CC0.4)	Délai de récupération	Durée estimative de l'initiative (années)	Commentaires
	regroupé un certain nombre de bureaux au Canada et aux États-Unis, en plus d'offrir la possibilité de travailler à distance. Les économies réalisées (sur le plan des coûts et des émissions) correspondent aux montants nets attribuables aux résultats de ces activités (c.-à-d., regroupement de deux lieux physiques en un seul nouveau lieu, déduction faite de l'ancien espace physique réduit et du nouvel espace occupé). Les émissions sont réduites en raison de la diminution de l'espace physique occupé, et la demande d'une occupation plus concentrée a fait l'objet d'une hausse. En ce qui concerne les activités entreprises durant l'exercice, les réductions touchent le domaine 3 pour les installations que nous louons (selon le périmètre de mesure des émissions que nous utilisons, soit les entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé). Ces actions sont menées de manière volontaire, et la durée utile des mesures mises en œuvre devrait être de l'ordre de 10 à						

Type de mesure	Description de la mesure	Réduction annuelle estimée de téq. CO ₂	Économie financière annuelle (unité monétaire – indiquée à la question CC0.4)	Investissement nécessaire (unité monétaire – indiquée à la question CC0.4)	Délai de récupération	Durée estimative de l'initiative (années)	Commentaires
	20 ans.						

CC3.3c

À quelles méthodes votre entreprise a-t-elle recours pour stimuler l'investissement dans les activités de réduction des émissions?

Méthode	Commentaires
Budget consacré à l'efficacité écoénergétique	Chaque année, nous mettons de côté du capital spécialement destiné à financer des activités liées à l'efficacité écoénergétique dans l'ensemble de l'organisation.
Budget consacré à d'autres activités de réduction des émissions	En tant qu'organisation engagée à l'égard de la carboneutralité (atteinte en 2010), nous reconnaissons que la réalisation de cet objectif chaque année dépend du financement d'autres activités de réduction des émissions, comme l'achat de crédits compensatoires. BMO prévoit chaque année un budget spécial pour ces frais.
Mobilisation des employés	La mobilisation des employés demeure un élément essentiel de notre stratégie globale de réduction des émissions dans l'organisation. Nos ambassadeurs de l'environnement (employés bénévoles) font sur le terrain la promotion de nos efforts en faveur du développement durable. Nos employés contribuent à la réduction des émissions en préconisant des changements de comportement et en faisant part au Bureau de durabilité environnementale d'idées susceptibles d'être déployées à grande échelle. BMO investit chaque année dans les supports de communication internes (intranet, bulletins d'information, etc.) afin de soutenir la mobilisation des employés.
Calculs d'optimisation financière	En tant qu'organisation (institution financière) ayant accès à des capitaux, nous avons la possibilité d'aller au-delà des restrictions normales en matière de capital lorsque cela a un effet positif sur le poste des charges annuelles du point de vue des flux de trésorerie. Nous évaluons régulièrement des initiatives sur la base de ces flux de trésorerie ou selon une approche axée

Méthode	Commentaires
	sur le cycle de vie, ce qui permet à des projets présentant un RCI à long terme d'être approuvés.
Prix du carbone à l'interne	Depuis 2008, BMO monétise la valeur des émissions de carbone évitées (à partir d'un prix du carbone fixé à l'interne) et inclut les avantages dans chaque dossier d'analyse ayant un rapport avec l'énergie.
Exigences réduites en matière de rendement du capital investi (RCI)	Nous disposons d'un ensemble de critères pour déterminer si une initiative de réduction des émissions reçoit du financement. Bien que ce ne soit pas le seul critère, le RCI en fait partie. Nous examinons attentivement le RCI à long terme pour les actifs détenus, notamment en ce qui a trait aux actifs immobiliers que nous prévoyons d'occuper encore plusieurs années.

CC3.3d

Si vous n'avez pas mis en place d'initiative de réduction des émissions, veuillez en préciser les raisons.

Renseignements supplémentaires

Page : CC4. Communication

CC4.1

Avez-vous publié de l'information sur la réponse de votre organisation aux changements climatiques et sur ses résultats en matière de réduction des émissions de GES pour l'année courante ailleurs que dans la présente demande d'information du CDP? Si tel est le cas, veuillez annexer les publications en question.

Publication	Titre, Section, Page(s)	Document à joindre
Principaux rapports	BMO Groupe financier, 196 ^e Rapport annuel –	https://www.cdp.net/sites/2014/17/1417/Investor CDP 2014/Shared

Publication	Titre, Section, Page(s)	Document à joindre
financiers (terminé)	2013, Rapport de gestion, page 99	Documents/Attachments/CC4.1/bmo_ar2013[1].pdf
Communications volontaires (terminé)	Index GRI, pages 37 à 39, Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance et Déclaration annuelle 2013	https://www.cdp.net/sites/2014/17/1417/Investor CDP 2014/Shared Documents/Attachments/CC4.1/BMO_ESG_PAS2013en[1].pdf
Communications volontaires (terminé)	Rapport sociétal 2013, pages 29 à 33	https://www.cdp.net/sites/2014/17/1417/Investor CDP 2014/Shared Documents/Attachments/CC4.1/BMO_CR2013en[1].pdf

Renseignements supplémentaires

Module : Risques et occasions

Page : CC5. Risques liés aux changements climatiques

CC5.1

Avez-vous repéré des risques liés aux changements climatiques et susceptibles d'avoir une incidence notable sur vos activités commerciales, votre chiffre d'affaires ou vos dépenses? Cochez toutes les réponses qui s'appliquent :

Risques liés à l'évolution de la réglementation
 Risques liés à l'évolution de paramètres climatiques physiques
 Risques découlant d'autres développements liés au climat

CC5.1a

Veuillez décrire vos risques liés à l'évolution de la réglementation.

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
Taxes et réglementation sur les combustibles ou l'énergie	Alourdissement des taxes et de la réglementation sur les combustibles ou l'énergie en Amérique du Nord, où nous exerçons l'essentiel de nos activités. De telles augmentations risquent de se traduire par une hausse des frais d'exploitation liés à la consommation d'électricité ou de gaz naturel dans les locaux que nous occupons.	Hausse des frais d'exploitation	De 1 à 3 ans	Directe	Probable	Faible	Pourrait entraîner une hausse de notre facture totale de combustibles et avoir une incidence sur nos frais d'exploitation globaux. Nos frais d'exploitation déclarés pour l'exercice 2013 s'élevaient à quelque 10,2 milliards de dollars, dont moins de 100 millions de dollars au titre des coûts annuels liés à l'énergie. Si la réglementation devait provoquer une hausse des taxes sur l'énergie de l'ordre de 5 % à 10 %, l'incidence de cette hausse sur nos frais d'exploitation	Nous continuons à surveiller activement l'évolution de la réglementation, en particulier en ce qui a trait à de nouvelles taxes ou de nouveaux règlements sur les combustibles ou l'énergie. Toute augmentation des coûts découlant de la fiscalité ou de la réglementation sur les combustibles ou l'énergie étant susceptible de se répercuter sur nos frais d'exploitation, nous continuons à gérer régulièrement et activement les coûts de l'énergie. Nous avons mis en œuvre certaines mesures très précises pour	Sur le plan des coûts de gestion, nous n'avons aucun effort ni aucune dépense supplémentaires à engager pour nous informer des changements à la réglementation éventuels, car cette fonction est déjà intégrée à notre processus actuel de gestion des risques. Nos efforts de réduction de la consommation n'entraînent également aucun coût supplémentaire, car ils sont une préoccupation constante de notre groupe Affaires immobilières.

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
							courants pourrait atteindre 10 millions de dollars.	nous couvrir contre l'escalade des prix, ainsi que des mesures visant à réduire constamment notre consommation. Nous avons également, pour nos installations de certaines régions d'Amérique du Nord où cela est possible, signé des contrats d'achat en gros de combustibles ou d'électricité, afin de mettre l'organisation à l'abri des hausses de prix. Nous continuons par ailleurs à concentrer nos efforts sur la réduction de la consommation d'énergie, en axant notre démarche sur l'enveloppe des bâtiments, les	

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
								systèmes de CVC et l'éclairage, afin de réduire à la fois nos frais d'exploitation courants et nos émissions. Nous continuons de donner suite aux rapports d'audit énergétique (visant environ 33 % de nos établissements de détail au Canada et aux États-Unis) et prévoyons une réduction de la consommation et des coûts d'énergie de l'ordre de 15 % à 20 % annuellement lorsque nous aurons mis en œuvre toutes les mesures recommandées.	
Taxes sur le carbone	Introduction ou intensification de mesures réglementaires	Autre : incidence sur notre profil de risque de	Inconnu	Indirecte (client)	Inconnu	Faible	Bien que certains de nos clients se trouvent dans	Le risque de crédit lié à l'imposition éventuelle de	La gestion de ce risque n'entraîne aucun coût supplémentaire,

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	en matière de réduction des émissions sous la forme de taxes sur le carbone imposées à nos clients œuvrant dans des secteurs à fortes émissions de GES. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : L'imposition de taxes sur le carbone à nos clients pourrait faire croître leurs frais d'exploitation et, de ce fait, exercer une pression financière sur leur capacité de rembourser les prêts ou de respecter d'autres engagements financiers qu'ils ont contractés	crédit					des territoires qui imposent des taxes sur le carbone, nous n'avons pas isolé l'incidence financière potentielle associée à ce risque.	taxes de carbone à nos clients est pris en compte dans notre cadre de gestion du risque à l'échelle de l'organisation. Des lignes directrices particulières liées aux changements climatiques s'appliquent aux transactions effectuées avec des clients qui œuvrent dans des secteurs d'activité à fortes émissions. Outre les facteurs évoqués plus tôt, nous évaluons les points suivants : a) existence de mesures de surveillance et	car elle entre dans le champ de notre cadre actuel de gestion des risques.

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	avec nous.							de déclaration des émissions de gaz à effet de serre par l'emprunteur, y compris l'étendue et la qualité de ces mesures; b) volume total de gaz à effet de serre émis par l'emprunteur; c) existence d'un plan d'atténuation des émissions de carbone chez l'emprunteur, mode d'application de ce plan et rôle du conseil d'administration dans son élaboration; et d) capacité de l'emprunteur de s'adapter à l'évolution de la réglementation relative aux émissions de gaz à effet de	

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
Réglementation et normes relatives à l'efficacité énergétique des produits	Introduction d'une réglementation en matière d'efficacité énergétique des bâtiments. Bien que cet aspect ne soit pas réglementé actuellement en Amérique du Nord, on observe une nette tendance à l'adoption de systèmes d'évaluation facultatifs tels que les certifications LEED, BOMA Best ou Energy Star. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : étant donné que nous sommes une institution financière qui occupe de l'espace de	Hausse des dépenses en immobilisations	De 1 à 3 ans	Directe	Assez probable	Faible	Comme nous occupons quelque 20 millions de pieds carrés de superficie immobilière, nous pourrions devoir assumer des coûts supplémentaires si une réglementation relative à l'efficacité énergétique des bâtiments était adoptée. Nous estimons que cela pourrait faire augmenter de plus de 3 % nos coûts de base actuels. Nous pensons que la tendance à rendre les immeubles de plus en plus écoénergétiques est un pas dans la bonne direction et que si des pressions	En ce qui concerne nos propres actifs, ce risque est géré dans le cadre de nos activités normales de construction et de rénovation, et, s'il y a lieu, nous intégrons les nouvelles normes à nos processus au fur et à mesure qu'elles sont instaurées. Dans le cas des locations, le risque est géré par notre groupe de gestion de portefeuille chargé de négocier les nouveaux baux.	Nous pensons que de telles normes n'entraîneraient aucun coût supplémentaire, car une nouvelle réglementation serait probablement tournée vers l'avenir, les immeubles existants devant alors être mis aux normes au fil du temps.

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	bureau, une future réglementation du bâtiment en matière d'efficacité énergétique pourrait entraîner des dépenses en immobilisations supplémentaires pour notre organisation.						à la hausse sur les dépenses en immobilisations peuvent en résulter à la construction, il y aura probablement aussi des pressions à la baisse sur nos frais d'exploitation courants.		

CC5.1b

Veuillez décrire vos risques liés à l'évolution des paramètres climatiques physiques.

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
Évolution de la température moyenne	L'évolution de la température moyenne (p. ex., étés plus chauds ou hivers plus froids qu'aujourd'hui) pourrait avoir une	Hausse des frais d'exploitation	Plus de 6 ans	Directe	Très probable	Faible	Une évolution de la température moyenne nous pousserait à augmenter notre consommation courante	Nous avons commencé, ces dernières années, à suivre les degrés-jours de chauffage et les degrés-jours de climatisation pour les grands	Nous n'assumons aucun coût supplémentaire pour le suivi de l'évolution des températures moyennes, car ce suivi fait partie

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	incidence sur les activités de BMO, principalement exercées en Amérique du Nord. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : Des étés plus chauds et des hivers plus froids entraîneraient : a) une consommation accrue d'énergies comme l'électricité ou le gaz dans les locaux que nous occupons et b) un raccourcissement de la durée utile des équipements de chauffage, ventilation et climatisation (CVC), ceux-ci devant alors fonctionner à des régimes nettement supérieurs à ceux pour lesquels ils sont conçus. Nous pourrions alors être contraints d'investir pour les mettre à niveau ou les remplacer avant la						d'énergie. Un changement de 10 % de la température moyenne pourrait se traduire par une hausse de 5 à 10 millions de dollars des frais d'exploitation liés à l'énergie. De plus, une évolution de la température moyenne pourrait aussi raccourcir la durée de vie des systèmes de CVC. Les systèmes de CVC actuels, en cas d'un changement de 10 % de la température moyenne, pourraient voir leur durée utile, qui est de l'ordre de 15 à 20 ans, amputée d'un an et demi à deux ans, ce qui pourrait faire	centres urbains d'Amérique du Nord dans lesquels se trouvent principalement les locaux de BMO Groupe financier. Nous nous procurons ces données auprès de fournisseurs indépendants de services de gestion d'installations, qui s'appuient sur Environnement Canada et, aux États-Unis, sur Wolfram Research pour déterminer les tendances. Si la durée utile de nos équipements de CVC devait être compromise, nous modifierions nos prévisions de dépenses d'investissement.	des services offerts par nos partenaires fournisseurs de services de gestion d'installations.

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	fin actuellement prévue de leur vie utile.						croître de 10 % les coûts annuels liés aux systèmes de CVC.		
Évolution des extrêmes de température	Une évolution des extrêmes de température pourrait causer des perturbations dans l'approvisionnement en énergie et en eau, les télécommunications et les transports. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : des perturbations de cette nature pourraient entraîner une augmentation des coûts en raison d'une modification des conditions de travail (plans de continuité des opérations), une perte de productivité découlant de la perturbation des activités ainsi que de l'absentéisme au travail. Environ 99 % des locaux occupés par BMO sont situés	Hausse des frais d'exploitation	Plus de 6 ans	Directe	Probable	Faible	Nous n'avons pas modélisé les répercussions financières de ce risque, mais, d'après notre expérience actuelle, nous ne nous attendons pas à ce qu'elles soient importantes. Ces répercussions financières pourraient varier fortement selon les emplacements géographiques, le coût de l'énergie et l'état de nos infrastructures matérielles, y compris la technologie.	Pour gérer ce risque, toutes les unités élaborent un plan de continuité des opérations qui tient compte de l'importance du temps comme facteur dans les activités qu'elles exercent (p. ex., télétravail, répartition des opérations en plusieurs endroits).	Les coûts associés à ces mesures s'inscrivent dans le cadre de notre planification permanente de la continuité des opérations et ne sont pas considérés comme des coûts supplémentaires.

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	en Amérique du Nord.								
Évolution des modèles de précipitations	Une évolution des modèles de précipitations pourrait causer des perturbations dans l'approvisionnement en énergie et en eau, les télécommunications et les transports. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : des perturbations de cette nature pourraient entraîner une augmentation des coûts en raison d'une modification des conditions de travail (plans de continuité des opérations), une perte de productivité découlant de la perturbation des activités ainsi que de l'absentéisme au travail. Environ 99 % des locaux occupés par BMO sont situés en Amérique du Nord.	Hausse des frais d'exploitation	Plus de 6 ans	Directe	Probable	Faible	Nous n'avons pas modélisé les répercussions financières de ce risque, mais, d'après notre expérience actuelle, nous ne nous attendons pas à ce qu'elles soient importantes. Ces répercussions financières pourraient varier fortement selon l'emplacement géographique des locaux que nous occupons.	Notre équipe Gestion de la continuité des opérations gère ce risque en suivant les tendances des modèles de précipitations dans les régions susceptibles d'être touchées. Si nos succursales sont dans l'incapacité de fonctionner, nous pouvons nous appuyer sur notre vaste réseau de distribution et nos autres circuits de distribution (services bancaires en ligne ou par téléphone) pour servir nos clients. Pour gérer ce risque à l'échelon local, toutes les unités d'affaires élaborent un plan de continuité des opérations qui tient compte de l'importance du temps comme	Les coûts de remise en état à la suite d'une inondation pourraient être de l'ordre de 50 000 \$ à 100 000 \$ par unité, selon la gravité des dommages, et ces coûts pourraient grimper si nous tardions à les engager, en raison des problèmes de moisissures ou de pourriture susceptibles d'apparaître ultérieurement. Du point de vue de la surveillance de la continuité des opérations, aucun coût supplémentaire n'est prévu, car cela fait partie de notre structure de coûts

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
								facteur dans les activités qu'elles exercent (p. ex., télétravail, répartition des activités dans plusieurs endroits).	actuelle.
Évolution des extrêmes de précipitations et des sécheresses	Une évolution des extrêmes de précipitations et des sécheresses pourrait causer des perturbations dans l'approvisionnement en énergie et en eau, les télécommunications et les transports. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : des perturbations de cette nature pourraient entraîner une augmentation des coûts en raison d'une modification des conditions de travail (plans de continuité des opérations), une perte de productivité découlant de la perturbation des activités ainsi que de l'absentéisme au	Hausse des frais d'exploitation	Plus de 6 ans	Directe	Probable	Faible	Nous n'avons pas modélisé les répercussions financières de ce risque, mais, d'après notre expérience actuelle, nous ne nous attendons pas à ce qu'elles soient importantes. Il semblerait qu'il soit difficile et inapproprié de modéliser ces incidences financières, car l'évolution des extrêmes de précipitations et des sécheresses pourrait varier fortement selon les régions où nos installations	Notre équipe Gestion de la continuité des opérations gère ce risque en suivant les tendances des extrêmes de précipitations dans les régions susceptibles d'être touchées. Si nos succursales sont dans l'incapacité de fonctionner, nous pouvons nous appuyer sur notre vaste réseau de distribution et nos autres circuits de distribution (services bancaires en ligne ou par téléphone) pour servir nos clients. Pour gérer ce risque à l'échelon local, toutes les unités fonctionnelles	Les coûts de remise en état à la suite d'une inondation pourraient être de l'ordre de 50 000 \$ à 100 000 \$ par unité, selon la gravité des dommages, et ces coûts pourraient grimper si nous tardions à les engager, en raison des problèmes de moisissures ou de pourriture susceptibles d'apparaître ultérieurement. Comme nous sommes une institution financière, nos activités ne sont pas

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	travail. Environ 99 % des locaux occupés par BMO sont situés en Amérique du Nord.						sont situées.	élaborent un plan de continuité des opérations qui tient compte de l'importance du temps comme facteur dans les activités qu'elles exercent (p. ex., télétravail, répartition des activités dans plusieurs endroits).	particulièrement exposées aux eaux. Du point de vue de la surveillance de la continuité des opérations, aucun coût supplémentaire n'est prévu, car cela fait partie de notre structure de coûts actuelle.
Cyclones tropicaux (ouragans et typhons)	Des cyclones tropicaux pourraient causer des perturbations dans l'approvisionnement en énergie et en eau, les télécommunications et les transports. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : des perturbations de cette nature pourraient entraîner une augmentation des coûts en raison d'une modification des conditions de travail (plans de continuité des opérations), une	Hausse des frais d'exploitation	Plus de 6 ans	Directe	Probable	Faible	Nous n'avons pas modélisé les répercussions financières de ce risque, mais, d'après notre expérience actuelle, nous ne nous attendons pas à ce qu'elles soient importantes. Nous estimons que notre exposition directe à ce risque est limitée, car nous avons actuellement peu d'installations situées dans des régions	Notre équipe Gestion de la continuité des opérations gère ce risque en suivant les tendances concernant les événements météorologiques extrêmes dans les régions susceptibles d'être touchées. Si nos succursales sont dans l'incapacité de fonctionner, nous pouvons nous appuyer sur notre vaste réseau de distribution et nos autres circuits de distribution	Les coûts de remise en état à la suite d'une inondation pourraient être de l'ordre de 50 000 \$ à 100 000 \$ par unité, sans exclure des coûts supplémentaires, selon la gravité et le type des dommages, et ces coûts pourraient grimper si nous tardions à les engager, en raison des problèmes de

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	perte de productivité découlant de la perturbation des activités ainsi que de l'absentéisme au travail. Ce risque est plus prononcé pour nos installations situées en Chine ou susceptibles d'être touchées par des ouragans aux États-Unis (p. ex., en Floride ou au Kansas).						susceptibles d'être touchées par ces phénomènes météorologiques.	(services bancaires en ligne ou par téléphone) pour servir nos clients. Pour gérer ce risque à l'échelon local, toutes les unités d'affaires élaborent un plan de continuité des opérations qui tient compte de l'importance du temps comme facteur dans les activités qu'elles exercent (p. ex., télétravail, répartition des activités dans plusieurs endroits).	moisissures ou de pourriture susceptibles d'apparaître ultérieurement. Du point de vue de la surveillance de la continuité des opérations, aucun coût supplémentaire n'est prévu, car cela fait partie de notre structure de coûts actuelle.
Incertitude relative aux risques physiques	Risques physiques pesant sur nos fournisseurs. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : les risques physiques auxquels sont exposés nos fournisseurs peuvent finir par avoir une incidence non seulement sur nos propres activités, mais aussi sur la fourniture	Réduction ou perturbation de la capacité de production	De 3 à 6 ans	Indirecte (chaîne d'approvisionnement)	Assez probable	Faible	Nous n'avons pas modélisé les répercussions financières de ce risque.	Nos sources d'approvisionnement étant relativement diversifiées, nous estimons que nous pourrions – avec une certaine facilité et à un coût concurrentiel – remplacer un fournisseur par un autre. Nous classons toutefois les fournisseurs ou partenaires avec qui	Cela s'inscrit dans notre planification permanente de la continuité des opérations et de la gouvernance des relations fournisseurs et ne représente aucun coût supplémentaire pour l'organisation.

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	de produits ou de services à nos clients, selon les cas. Les conséquences possibles sont les suivantes : a) retards mineurs dans la fourniture de services ou de documents (p. ex., des processus internes ou des documents papier destinés à des clients pourraient être retardés en cas de problème touchant l'approvisionnement en papier); b) problèmes touchant la chaîne d'approvisionnement, susceptibles d'entraîner l'obligation de faire appel à un autre fournisseur et de retarder certains envois, la mise en place de solutions provisoires, une hausse des coûts ou des différences dans la qualité du matériel; et c) cessation complète de la fourniture de services ou de produits à court ou moyen terme.							nous entretenons des relations plus importantes et dont une défaillance éventuelle pourrait représenter un risque plus grand comme des fournisseurs à « risque élevé »; nous gérons ces relations en conséquence. Nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils possèdent et mettent régulièrement à l'épreuve un plan d'urgence opérationnel, et leur demandons de nous confirmer cette mise à l'épreuve annuelle dans le cadre de notre exercice annuel d'attestation. Par ailleurs, nous veillons à ce que des plans soient en place pour réagir à toute interruption de service au cas où un fournisseur ou un partenaire connaîtrait des problèmes.	

CC5.1c

Veuillez décrire vos risques découlant d'autres développements liés au climat.

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coût de gestion
Réputation	Le risque réputationnel associé aux changements climatiques peut avoir une incidence sur nous dans deux domaines : • le crédit et les investissements et • nos propres activités. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : • Crédit et investissements : Nous exerçons principalement nos activités en Amérique du Nord, où il n'existe actuellement pas de réglementation exhaustive à l'égard des	Autres : répercussions sur la clientèle, diminution de la valorisation boursière	Inconnu	Directe	Improbable	Inconnu	Il est difficile de quantifier avec exactitude les conséquences financières du risque de réputation. Quoi qu'il en soit, nous attachons une grande valeur à notre réputation et nous efforçons de la protéger dans tout ce que nous faisons.	Crédit et investissements : Pour gérer ce risque, des directives particulières liées aux changements climatiques s'appliquent aux opérations effectuées avec des clients qui œuvrent dans des secteurs d'activité à fortes émissions. Outre les autres facteurs de risque intégrés, nous évaluons les points suivants : a) existence de mesures de surveillance et de déclaration des émissions de gaz à effet de serre par l'emprunteur, y compris l'étendue et la	Crédit et investissements : Ces mesures s'inscrivent dans le cadre normal du travail et des infrastructures existantes; aussi ne représentent-elles aucun coût supplémentaire pour l'organisation. Activités propres à BMO : Les coûts associés à notre certification ISO 14001 (Systèmes de management environnemental) et à la vérification par un tiers de nos émissions de carbone totalisent moins de 75 000 \$ par année. Outre les dépenses

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coût de gestion
	changements climatiques. En tant qu'institution financière, nous avons des clients qui œuvrent dans des secteurs d'activité à fortes émissions de carbone. De ce fait, nous sommes exposés à un risque de réputation, dans la mesure où certaines ONG et autres parties intéressées pourraient examiner à la loupe notre rôle dans le financement d'entreprises appartenant à des secteurs de cette nature ou dans l'investissement dans ces entreprises. • Activités propres à BMO : BMO occupe un peu plus de							qualité de ces mesures; b) volume total de gaz à effet de serre émis par l'emprunteur; c) existence d'un plan de réduction des émissions de carbone chez l'emprunteur, mode d'application de ce plan et rôle du conseil d'administration dans son élaboration; et d) capacité de l'emprunteur de s'adapter à l'évolution de la réglementation relative aux émissions de gaz à effet de serre. Activités propres à BMO : Nous nous sommes engagés à réduire notre incidence sur l'environnement, notamment celle qui résulte de nos propres activités. Le plus important	annuelles en immobilisations associées à nos efforts continus de conservation, nous dépensons près de 3 millions de dollars chaque année pour acheter des certificats d'énergie renouvelable et des crédits compensatoires de carbone de haute qualité sur le marché volontaire.

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coût de gestion
	20 millions de pieds carrés (environ 1 850 millions de mètres carrés) de superficie immobilière et a, de ce fait, une empreinte carbone découlant de ses activités relativement importante. Nous nous exposons à un risque de réputation si nous ne prenons pas activement des mesures pour réduire les émissions attribuables à nos propres activités.							facteur de cette incidence – 91 % – est l'espace immobilier que nous occupons. Les déplacements de nos employés à des fins professionnelles et le parc de véhicules dont nous sommes propriétaires représentent la plus grande partie des autres facteurs. Nous nous exposons à un risque de réputation si nous ne prenons pas des mesures pour réduire les émissions liées à nos propres activités. Pour gérer ce risque, nous avons élaboré un système de gestion environnementale robuste pour atténuer l'incidence de nos activités sur	

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coût de gestion
								l'environnement. Nous nous sommes donné comme objectif d'améliorer constamment notre performance environnementale globale.	

CC5.1d

Veuillez expliquer pourquoi vous ne considérez pas que votre entreprise est exposée à des risques liés à l'évolution de la réglementation et susceptibles d'avoir une incidence notable sur ses activités commerciales, son chiffre d'affaires ou ses dépenses.

CC5.1e

Veuillez expliquer pourquoi vous ne considérez pas que votre entreprise est exposée à des risques liés à l'évolution de paramètres climatiques physiques et susceptibles d'avoir une incidence notable sur ses activités commerciales, son chiffre d'affaires ou ses dépenses.

CC5.1f

Veuillez expliquer pourquoi vous ne considérez pas que votre entreprise est exposée à des risques découlant d'autres développements liés au climat et susceptibles d'avoir une incidence notable sur ses activités commerciales, son chiffre d'affaires ou ses dépenses.

Renseignements supplémentaires

Page : CC6. Occasions liées aux changements climatiques

CC6.1

Avez-vous décelé des occasions liées aux changements climatiques et susceptibles d'avoir une incidence notable sur vos activités commerciales, votre chiffre d'affaires ou vos dépenses? Cochez toutes les réponses qui s'appliquent :

Occasions liées à l'évolution de la réglementation
 Occasions liées à l'évolution de paramètres climatiques physiques
 Occasions découlant d'autres développements liés au climat

CC6.1a

Veuillez décrire les occasions qui s'offrent à vous en raison de l'évolution de la réglementation.

Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
Accords volontaires	Normes volontaires en matière d'efficacité énergétique et d'environnement. Les répercussions pour BMO	Autres : Les conséquences potentielles sont doubles : une mobilisation accrue des	De 3 à 6 ans	Directe	Très probable	Faible à moyenne	Les accords volontaires appuient notre système de gestion environnementale et sont	Le groupe Durabilité environnementale de BMO supervise la mise en œuvre dans nos installations	Les coûts de notre certification ISO 14001 et de la vérification par un tiers de nos émissions de carbone totalisent moins de

Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	pourraient être les suivantes : à BMO, nous nous efforçons d'être un chef de file en matière de durabilité environnementale et de montrer l'exemple quant à la manière de mesurer, gérer et définir des cibles de réduction pour diminuer notre incidence sur l'environnement. C'est la raison pour laquelle nous avons mis volontairement en œuvre la norme indépendante internationalement reconnue ISO14001:2004 sur les systèmes de gestion environnementale. L'adoption de cette norme pour un bon nombre de nos installations témoigne de notre leadership dans la prise de mesures volontaires avec	employés et une incidence favorable sur la réputation ET des frais d'exploitation réduits.					avantageux en contribuant à l'atteinte de nos cibles de réduction. Les facteurs d'émissions demeurant constants, une réduction de 10 % des émissions se traduirait par une réduction équivalente des coûts de l'énergie. Selon notre consommation et la tarification actuelles, une réduction de 10 % de la consommation d'énergie fournie par les services publics pourrait se traduire par des économies annuelles de l'ordre de 3,5 millions à 4,0 millions de dollars canadiens. Les locaux certifiés LEED ou BOMA sont également plus efficaces au plan	du système de gestion environnementale certifié ISO 14001:2004. De plus, le groupe coordonne le calcul des émissions de carbone de l'organisation, la vérification annuelle et la stratégie de la carboneutralité. Les périodes couvertes par les rapports annuels concernant ces éléments correspondent à nos exercices, afin de coïncider avec celles des autres rapports externes de l'organisation. BMO gère l'acquisition d'immeubles supplémentaires en appliquant un processus formel qui privilégie les biens respectant des normes de qualité telle la	75 000 \$ par année. Nous investissons également quelque 3 millions de dollars chaque année en crédits compensatoires de carbone de haute qualité et en certificats d'énergie renouvelable. Aucun coût annuel supplémentaire n'est associé à nos pratiques en matière d'approvisionnement, car la recherche de locaux à louer ou à acquérir en fonction des normes fait désormais partie de nos pratiques d'exploitation.

Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	les employés et les parties prenantes externes. De plus, d'autres normes facultatives comme les normes LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) et BOMA (Building Owners and Managers Association) nous donnent la possibilité de faire des choix encore plus éclairés lorsque nous choisissons des locaux à occuper. Cela nous aide ensuite à réduire notre consommation d'énergie et les émissions de GES qui en découlent. Le bilan de nos émissions de GES est vérifié chaque année par un tiers agréé. Notre engagement envers la carboneutralité et la réalisation de cet objectif sont						énergétique et entraînent des réductions des frais d'exploitation courants.	norme LEED Or (s'il y a lieu). BMO est également membre de la Commercial Building Energy Initiative dans la région du Grand Toronto, qui rassemble des propriétaires et des locataires dans le but d'améliorer l'efficacité énergétique; les normes représentent un volet de cette initiative permanente. Nous avons également mis à niveau nos normes internes de conception et de construction, afin d'y inclure, pour la construction d'espace de bureaux, des exigences de rendement visant à réaliser de nouvelles économies	

Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	également volontaires.							d'énergie (p. ex., 1 watt d'éclairage par pied carré). Ces mesures devraient favoriser la réalisation de notre cible de réduction de 10 % des émissions absolues.	
Mécanismes de quotas et d'échanges	Nouveaux marchés d'échange de droits d'émission. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : BMO Groupe financier est une organisation nord-américaine présente sur les marchés financiers du monde entier. L'adoption de mesures législatives pourrait offrir des occasions de participer aux nouveaux marchés d'échange de droits d'émission. Jusqu'ici, ces occasions sont restées limitées en	Nouveaux produits ou services aux entreprises	Inconnu	Directe	Inconnu	Inconnu	L'adoption de lois susceptibles de stimuler des mesures économiques incitatives ou de conduire à la création de nouveaux marchés solides peut être vue par BMO comme une occasion. Cela pourrait se traduire par des revenus supplémentaires pour BMO, bien que, jusqu'ici, ces occasions soient restées limitées en Amérique du Nord, en raison d'une législation	Notre position actuelle consiste à suivre l'évolution de la législation sur les mécanismes de quotas et d'échanges, principalement en Amérique du Nord, et à évaluer les occasions de participer aux nouveaux marchés d'échange de droits d'émission lorsque nous aurons plus de certitude à ce sujet.	Notre organisation étant présente dans le monde entier, le développement de capacités d'échange de droits d'émission de carbone (ressources, systèmes, etc.) devrait entraîner certains coûts; cependant, l'ampleur de ces coûts, de même que celle des avantages financiers connexes, n'a pas encore été définie. La responsabilité de la gestion de ces questions incombera, le cas échéant, à notre groupe Produits de négociation.

Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	Amérique du Nord, en raison d'une législation peu claire et de l'étroitesse des marchés existants.						peu claire et de l'étroitesse des marchés existants.		

CC6.1b

Veillez décrire les occasions liées à l'évolution des paramètres climatiques physiques.

Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
Autres occasions liées à des facteurs climatiques physiques	Évolution des paramètres climatiques physiques. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : En tant qu'organisation occupant essentiellement de l'espace de bureau ou de l'espace commercial de petite superficie,	Réduction des frais d'exploitation	Jusqu'à un an	Directe	Probable	Faible	Nous confions actuellement, au Canada et aux États-Unis, des activités de gestion d'installations à des professionnels externes; nous ne divulguons pas les coûts de cette impartition. Le rendement écoénergétique de ces	En ce qui concerne nos édifices de bureaux et autres installations clés (centres de service des opérations), nous continuons d'évaluer activement l'infrastructure des immeubles pour rechercher des occasions de mettre à niveau	Les coûts associés à ces occasions de mise à niveau sur le plan énergétique peuvent être importants (p. ex., entre 2 millions et 4 millions de dollars annuellement), selon la portée et l'ampleur des projets en question. Nous

Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	nous recherchons constamment des moyens de tirer profit de l'évolution des paramètres climatiques physiques pour nos bâtiments. Lorsque nous construisons ou modifions des locaux du portefeuille immobilier de l'organisation, nous essayons d'exploiter les occasions liées à l'évolution des éléments météorologiques naturels. La rénovation d'immeubles pour tirer profit du refroidissement par une source naturelle en est un bon exemple. Plus précisément, cela consiste à faire entrer dans le bâtiment de						installations a été étalonné, et nous avons mis en place des programmes d'amélioration des immobilisations sur cinq ans pour gérer les mesures et initiatives particulières que nous pouvons entreprendre afin de tirer profit des occasions de réduction permanente des frais d'exploitation.	l'équipement, d'améliorer l'efficacité écoénergétique et de raffiner nos processus opérationnels afin de réduire nos coûts et l'incidence globale de nos émissions. Nous avons mis en place un procédé de refroidissement par une source naturelle dans un certain nombre de nos installations du réseau. Dans certaines régions, nous avons également procédé à des achats en gros d'énergie, de manière à gérer de façon proactive nos coûts face à l'envol du prix des combustibles. Les coûts associés à ces	constatons généralement des économies au chapitre énergétique de l'ordre de 15 % à 20 %, selon, ici encore, la portée de chaque initiative particulière. Comme nous cherchons constamment à réduire nos frais d'exploitation courants, ces activités font déjà partie de notre démarche habituelle et ne devraient entraîner aucun coût supplémentaire important.

Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	l'air frais de l'extérieur afin d'alléger la demande d'électricité nécessaire pour refroidir l'air intérieur (au moyen de refroidisseurs d'immeuble de base) et de réduire les frais d'exploitation. Nous considérons aussi les rénovations plus conventionnelles des bâtiments comme des occasions permanentes de tirer profit de l'évolution des conditions.							mesures s'inscrivent dans le cadre de notre souci permanent de la gestion de l'énergie et ne sont pas considérés comme des coûts supplémentaires.	

CC6.1c

Veuillez décrire les occasions découlant d'autres développements liés au climat.

Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
Autres facteurs	Mobilisation des employés. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : Les mesures prises par BMO à l'égard des changements climatiques et sa détermination constante à réduire son empreinte carbone absolue et à atteindre la carboneutralité ont eu une incidence positive sur la mobilisation des employés. La priorité que nous accordons continuellement aux initiatives visant à améliorer l'efficacité énergétique (réduction de la consommation), aux	Autres	Jusqu'à un an	Directe	Probable	Faible à moyenne	Les mesures prises par BMO en ce qui a trait aux changements climatiques favorisent la mobilisation des employés. Le groupe des Ressources humaines nous a signalé que les nouveaux employés tiennent de plus en plus compte des valeurs des organisations à l'égard du développement durable lorsqu'ils évaluent leurs options d'emploi. Bien qu'il ne soit pas possible de quantifier la corrélation directe entre ces valeurs et la conservation des employés, notre capacité à conserver ces derniers	BMO a lancé un certain nombre de programmes pour sensibiliser les employés à ces questions et les inciter à participer à des activités liées aux changements climatiques; par exemple : - un site intranet spécialement consacré aux activités de BMO dans le domaine de la durabilité environnementale; - le programme des ambassadeurs de l'environnement, dans le cadre duquel des employés aident bénévolement le groupe Durabilité environnementale à mettre en œuvre les initiatives tactiques de BMO et obtiennent de la rétroaction sur le terrain; - la mise en place de relevés de paie	Le budget d'exploitation annuel du groupe Durabilité environnementale comprend les coûts associés aux activités de sensibilisation des employés et à la gestion de notre engagement envers la carboneutralité. Ces coûts s'établissent à environ 150 000 \$ annuellement, ce qui inclut les salaires et avantages sociaux. Les coûts d'achat de certificats d'énergie renouvelable et de crédits compensatoires de carbone sont compris entre 2 et 3 millions de dollars. Les ambassadeurs de l'environnement sont bénévoles et

Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	investissements dans l'énergie renouvelable et aux achats de crédits compensatoires de carbone est notre stratégie de base pour atteindre la carboneutralité. Nous croyons que nos actions en ce sens contribuent à attirer de nouveaux employés dans l'organisation et à conserver les employés actuels.						procure des avantages à l'organisation, comme la conservation du capital intellectuel et les économies réalisées au chapitre des coûts d'embauche et de formation.	électroniques, pour permettre aux employés de renoncer aux relevés papier; - le programme de cartes d'utilisateur du transport en commun dans certaines villes, qui favorise la réduction des émissions liées au transport; - l'information relative aux changements climatiques contenue dans notre Rapport annuel, notre Rapport de développement durable, notre Rapport sociétal et notre site Web. Nous avons atteint la carboneutralité grâce à l'importance primordiale que nous accordons aux mesures de réduction de la consommation, aux	n'engendrent aucun coût supplémentaire.

Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
								investissements dans les énergies renouvelables et, pour finir, à l'achat de crédits compensatoires de carbone de haute qualité. Le groupe Durabilité environnementale de BMO supervise ce programme.	
Réputation	Faire la preuve de notre leadership par l'exemple. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : BMO essaie de maximiser le rendement pour l'actionnaire et de trouver un équilibre entre ses engagements de rentabilité financière et ses engagements envers ses clients, ses employés, l'environnement	Hausse du cours de l'action (valorisation boursière)	Jusqu'à un an	Directe	Probable	Faible	Il est difficile de quantifier l'incidence financière de nos activités de gestion des changements climatiques et de notre empreinte carbone sur notre réputation, car d'autres facteurs influent manifestement sur le cours de notre action. Si nos mesures sont bien accueillies par nos clients et les parties prenantes, cette	Nous rendons compte de nos progrès de façon transparente, à l'interne, à notre personnel et, à l'extérieur, à nos clients, à nos actionnaires et aux autres parties prenantes, au moyen du CDP, de notre Rapport annuel, de notre Rapport de développement durable, de notre Rapport sociétal, de notre site Web et de communiqués réguliers.	Les coûts marginaux de nos activités de gestion des changements climatiques et de notre empreinte carbone ne sont pas considérés comme importants et sont maintenant intégrés à notre budget d'exploitation annuel.

Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	et les collectivités où nous vivons et travaillons. Nous croyons que nos efforts pour montrer l'exemple en ce qui a trait à la mesure, à la gestion et à la réduction de notre empreinte carbone, de même que pour faire preuve de transparence quant à nos politiques et pratiques à l'égard des changements climatiques, contribuent à améliorer notre réputation auprès des clients et de l'ensemble des parties prenantes.						incidence positive sur notre réputation pourrait nous amener de nouveaux clients et contribuer à augmenter notre chiffre d'affaires.		

Veuillez expliquer pourquoi vous ne considérez pas que votre entreprise peut bénéficier d'occasions liées à l'évolution de la réglementation et susceptibles d'avoir une incidence notable sur ses activités commerciales, son chiffre d'affaires ou ses dépenses.

CC6.1e

Veuillez expliquer pourquoi vous ne considérez pas que votre entreprise peut bénéficier d'occasions liées à l'évolution de paramètres climatiques physiques et susceptibles d'avoir une incidence notable sur ses activités commerciales, son chiffre d'affaires ou ses dépenses.

CC6.1f

Veuillez expliquer pourquoi vous ne considérez pas que votre entreprise peut bénéficier d'occasions découlant d'autres développements liés au climat et susceptibles d'avoir une incidence notable sur ses activités commerciales, son chiffre d'affaires ou ses dépenses.

Renseignements supplémentaires

Module : Comptabilisation des émissions de GES, utilisation de l'énergie et des combustibles et échanges

Page : CC7. Méthodologie relative aux émissions

CC7.1

Veuillez indiquer votre année de référence et vos émissions au cours de l'année de référence (domaines 1 et 2)

Année de référence	Émissions de l'année de référence – domaine 1 (téqu. CO ₂)	Émissions de l'année de référence – domaine 2 (téqu. CO ₂)
Du mardi 1 ^{er} novembre 2011 au mercredi 31 octobre 2012	20 932,55	86 853,06

CC7.2

Indiquez le nom de la norme, du protocole ou de la méthodologie ayant servi à recueillir des données sur vos activités et à calculer vos émissions des domaines 1 et 2.

Veuillez sélectionner les méthodologies publiées que vous utilisez.	
Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (édition révisée)	
ISO 14064-1	
The Climate Registry: General Reporting Protocol	

CC7.2a

Si vous avez sélectionné « Autre » à la question CC7.2, veuillez préciser la norme, le protocole ou la méthodologie ayant servi à recueillir des données sur vos activités et à calculer vos émissions des domaines 1 et 2.

CC7.3

Veuillez indiquer la source des potentiels de réchauffement planétaire que vous avez appliqués.

Gaz	Référence
CO ₂	Deuxième rapport d'évaluation du GIEC (100 ans)
CH ₄	Deuxième rapport d'évaluation du GIEC (100 ans)
N ₂ O	Deuxième rapport d'évaluation du GIEC (100 ans)
HFC	Deuxième rapport d'évaluation du GIEC (100 ans)

CC7.4

Veuillez indiquer les facteurs d'émission que vous avez appliqués et leur origine; vous pouvez aussi joindre une feuille Excel contenant ces données au bas de la présente page.

Combustible ou carburant/Matière/Énergie	Facteur d'émission	Unité	Référence
Gaz naturel	50,6124	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	Protocole sur les GES – Installations, 2000
Mazout n° 1 (mazout de chauffage)	70,7712	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	Protocole sur les GES – Installations, 2000 (diesel)
Mazout n° 2 (mazout de chauffage)	73,9062	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	Protocole sur les GES – Installations, 2000 (mazout de chauffage)
Vapeur	0,1493	Autre : tonnes métriques CO ₂ par tonne métrique	Laboratoire de recherche en diversification énergétique CANMET
Essence automobile	2 382,2	Autre : kg de CO ₂ par m ³	Protocole sur les GES – Sources

Combustible ou carburant/Matière/Énergie	Facteur d'émission	Unité	Référence
			mobiles
Carburéacteur	2 552	Autre : kg de CO ₂ par m ³	Protocole sur les GES – Sources mobiles
Autres : R-410A	1 725	Autre : tonnes métriques d'équivalent CO ₂ par tonne	GIEC 2000
Autres : R-407C	1 300	Autre : tonnes métriques d'équivalent CO ₂ par tonne	GIEC 2000
Autres : Achat d'électricité – Australie	233,59009	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	Agence internationale de l'énergie (2012) – 2010
Autres : Achat d'électricité – Barbade	54,5956	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	Agence internationale de l'énergie (2012) – 2010
Autres : Achat d'électricité – Brésil	24,1015	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	Agence internationale de l'énergie (2012) – 2010
Autres : Achat d'électricité – Chine	212,9071	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	Agence internationale de l'énergie (2012) – 2010
Autres : Achat d'électricité – Émirats arabes unis	166,0609	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	Agence internationale de l'énergie (2012) – 2010
Autres : Achat d'électricité – France	21,9700	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	Agence internationale de l'énergie (2012) – 2010
Autres : Achat d'électricité – Inde	253,4421	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	Agence internationale de l'énergie (2012) – 2010
Autres : Achat d'électricité – Irlande	127,2344	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	Agence internationale de l'énergie (2012) – 2010
Autres : Achat d'électricité – Luxembourg	113,8455	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	Agence internationale de l'énergie (2012) – 2010
Autres : Achat d'électricité – Mexique	126,3428	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	Agence internationale de l'énergie (2012) – 2010
Autres : Achat d'électricité – Royaume-Uni	127,0466	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	Agence internationale de l'énergie (2012) – 2010
Autres : Achat d'électricité – Singapour	138,7363	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	Agence internationale de l'énergie (2012) – 2010
Autres : Achat d'électricité – Suisse	7,5854	Autre : kg d'équivalent	Agence internationale de l'énergie

Combustible ou carburant/Matière/Énergie	Facteur d'émission	Unité	Référence
		CO ₂ par GJ	(2012) – 2010
Autres : Achat d'électricité – Alberta (Canada)	226,95556	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	Environnement Canada (2014) – 2012
Autres : Achat d'électricité – Colombie-Britannique (Canada)	2,27889	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	Environnement Canada (2014) – 2012
Autres : Achat d'électricité – Île-du-Prince-Édouard (Canada)	6,14847	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	Environnement Canada (2014) – 2012
Autres : Achat d'électricité – Manitoba (Canada)	0,92644	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	Environnement Canada (2014) – 2012
Autres : Achat d'électricité – Nouveau-Brunswick (Canada)	114,66667	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	Environnement Canada (2014) – 2012
Autres : Achat d'électricité – Nouvelle-Écosse (Canada)	195,53889	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	Environnement Canada (2014) – 2012
Autres : Achat d'électricité – Ontario (Canada)	26,67778	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	Environnement Canada (2014) – 2012
Autres : Achat d'électricité – Québec (Canada)	0,81708	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	Environnement Canada (2014) – 2012
Autres : Achat d'électricité – Saskatchewan (Canada)	210,28889	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	Environnement Canada (2014) – 2012
Autres : Achat d'électricité – Terre-Neuve (Canada)	5,64342	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	Environnement Canada (2014) – 2012
Autres : Achat d'électricité – Territoires du Nord-Ouest (Canada)	90,53333	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	Environnement Canada (2014) – 2012
Autres : Achat d'électricité – Yukon (Canada)	11,70611	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	Environnement Canada (2014) – 2012
Autres : Achat d'électricité – eGrid-AZNM	149,04187	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2014) – 2010
Autres : Achat d'électricité – eGrid-CAMX	77,27255	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2014) – 2010
Autres : Achat d'électricité – eGrid-ERCT	154,08069	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2014) – 2010

Combustible ou carburant/Matière/Énergie	Facteur d'émission	Unité	Référence
Autres : Achat d'électricité – eGrid-FRCC	151,42339	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2014) – 2010
Autres : Achat d'électricité – eGrid-MROE	204,09702	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2014) – 2010
Autres : Achat d'électricité – eGrid-MROW	194,68058	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2014) – 2010
Autres : Achat d'électricité – eGrid-NEWE	91,67644	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2014) – 2010
Autres : Achat d'électricité – eGrid-NWPP	106,71628	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2014) – 2010
Autres : Achat d'électricité – eGrid-NYCW	78,59549	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2014) – 2010
Autres : Achat d'électricité – eGrid-RFCE	126,88452	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2014) – 2010
Autres : Achat d'électricité – eGrid-RFCW	190,44890	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2014) – 2010
Autres : Achat d'électricité – eGrid-RMPA	240,18595	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2014) – 2010
Autres : Achat d'électricité – eGrid-SPNO	227,89975	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2014) – 2010
Autres : Achat d'électricité – eGrid-SRMW	229,36972	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2014) – 2010
Autres : Achat d'électricité – eGrid-SRSO	171,48931	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2014)

Combustible ou carburant/Matière/Énergie	Facteur d'émission	Unité	Référence
			– 2010
Autres : Achat d'électricité – eGrid-SRVC	136,02376	Autre : kg d'équivalent CO ₂ par GJ	EPA (Agence de protection de l'environnement des É.-U.) (2014) – 2010

Renseignements supplémentaires

Page : CC8. Données sur les émissions (du 1^{er} novembre 2012 au 31 octobre 2013)

CC8.1

Veillez sélectionner le périmètre de mesure que vous utilisez pour votre inventaire des gaz à effet de serre (domaines 1 et 2).

Entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé.

CC8.2

Veillez indiquer le volume global de vos émissions brutes du domaine 1 en tonnes métriques d'équivalent CO₂ (téq. CO₂).

24 226,61

CC8.3

Veillez indiquer le volume global de vos émissions brutes du domaine 2 en tonnes métriques d'équivalent CO₂ (téq. CO₂).

86 320,59

CC8.4

Y a-t-il des sources d'émissions des domaines 1 et 2 (installations, GES particuliers, activités, régions, etc.) qui font partie de votre périmètre de mesure et qui ne sont pas incluses dans votre déclaration ?

Non

CC8.4a

Veuillez préciser les sources d'émissions des domaines 1 et 2 qui font partie de votre périmètre de mesure et qui ne sont pas incluses dans votre déclaration.

Source	Pertinence des émissions du domaine 1 de cette source	Pertinence des émissions du domaine 2 de cette source	Motif de l'exclusion de la source

CC8.5

Veuillez estimer le degré d'incertitude des chiffres totaux que vous avez indiqués pour le volume global de vos émissions brutes des domaines 1 et 2 et préciser les motifs d'incertitude concernant la collecte, la manipulation des données et les calculs effectués.

Émissions du domaine 1 : Marge d'incertitude	Émissions du domaine 1 : Principaux motifs d'incertitude	Émissions du domaine 1 : Veuillez justifier en détail l'incertitude concernant vos données.	Émissions du domaine 2 : Marge d'incertitude	Émissions du domaine 2 : Principaux motifs d'incertitude	Émissions du domaine 2 : Veuillez justifier en détail l'incertitude concernant vos données.

Émissions du domaine 1 : Marge d'incertitude	Émissions du domaine 1 : Principaux motifs d'incertitude	Émissions du domaine 1 : Veuillez justifier en détail l'incertitude concernant vos données.	Émissions du domaine 2 : Marge d'incertitude	Émissions du domaine 2 : Principaux motifs d'incertitude	Émissions du domaine 2 : Veuillez justifier en détail l'incertitude concernant vos données.
Plus de 2 %, sans dépasser 5 %	Lacunes dans les données / Contraintes touchant les processus de mesure / Gestion des données	Nos principaux motifs d'incertitude concernant nos données sont les suivants : Collecte ou gestion des données : 1) Exhaustivité – nous continuons à estimer un pourcentage de nos émissions du domaine 1, en raison du manque de données disponibles (lacunes dans les données et contraintes touchant les processus de mesure). Les données sur la consommation liée aux émissions du domaine 1 produites par des installations ou des véhicules sont recueillies à l'interne par les employés de BMO ou, pour les installations, par les gestionnaires de ces dernières. 2) Exactitude – dans les cas où les données nous proviennent de sources extérieures (gestionnaires des installations), il existe un certain risque d'inexactitude. Nous dépendons des contrôles internes mis en place par les gestionnaires de nos installations, et nous procédons régulièrement à un audit des processus de ces derniers afin d'avoir un degré raisonnable de certitude concernant la fiabilité de leurs activités. Manipulation des données : 1) La collecte des données provenant des factures des entreprises de services publics et leur transfert vers des systèmes d'enregistrement de données ou des feuilles de calcul où elles sont regroupées comportent aussi un risque	Plus de 2 %, sans dépasser 5 %	Lacunes dans les données / Contraintes touchant les processus de mesure / Gestion des données	Nos principaux motifs d'incertitude concernant nos données sont les suivants : Collecte ou gestion des données : 1) Exhaustivité – nous estimons encore un certain pourcentage de nos émissions du domaine 2 en raison du manque de données disponibles (lacunes dans les données et contraintes touchant les processus de mesure). Les données sur la consommation liée aux émissions du domaine 2 produites par les installations sont recueillies à l'interne par les employés de BMO ou par les gestionnaires des installations. 2) Exactitude – dans les cas où les données nous proviennent de sources extérieures (gestionnaires des installations), il existe un certain risque d'inexactitude. Nous dépendons des contrôles internes mis en place par les gestionnaires de nos installations, et nous procédons régulièrement à des vérifications des processus de ces derniers afin d'avoir un degré raisonnable de certitude concernant la fiabilité de leurs activités. Manipulation des données : 1) La collecte des données provenant des factures des entreprises de services publics et leur transfert vers des systèmes d'enregistrement de données ou des feuilles de calcul où elles sont regroupées comportent aussi un risque

Émissions du domaine 1 : Marge d'incertitude	Émissions du domaine 1 : Principaux motifs d'incertitude	Émissions du domaine 1 : Veuillez justifier en détail l'incertitude concernant vos données.	Émissions du domaine 2 : Marge d'incertitude	Émissions du domaine 2 : Principaux motifs d'incertitude	Émissions du domaine 2 : Veuillez justifier en détail l'incertitude concernant vos données.
		d'erreur. Dans le cas des renseignements recueillis à l'interne, nous confions à une personne la tâche de recueillir les données mensuelles et de les regrouper dans une feuille de calcul, et à d'autres celle d'effectuer des vérifications au moyen d'échantillons. Ces vérifications portent principalement sur les établissements qui affichent les plus fortes consommations, de façon à réduire les risques d'erreur importante. Nous demandons que les mêmes processus soient utilisés dans les cas où l'information provient des gestionnaires de nos installations (p. ex., lorsqu'ils sont responsables du traitement des factures de services publics pour des établissements dont nous sommes propriétaires). À l'étape du chargement des données dans l'outil GHG:ID, nous nous efforçons d'atténuer les risques associés au transfert en employant des méthodes de chargement automatisées, et nous effectuons des vérifications au moyen de totaux de contrôle, c'est-à-dire en comparant les totaux obtenus avant et après le chargement. Les données recueillies à l'échelle de l'organisation et celles qui nous sont communiquées par des fournisseurs externes sont intégrées à un modèle de collecte des données. Toute lacune devant être comblée par une estimation est repérée au cours de ce processus. Une fois les données			d'erreur. Dans le cas des renseignements recueillis à l'interne, nous confions à une personne la tâche de recueillir les données mensuelles et de les regrouper dans une feuille de calcul, et à d'autres celle d'effectuer des vérifications au moyen d'échantillons. Ces vérifications portent principalement sur les établissements qui affichent les plus fortes consommations, de façon à réduire les risques d'erreur importante. Nous demandons que les mêmes processus soient utilisés dans les cas où l'information provient des gestionnaires de nos installations (p. ex., lorsqu'ils sont responsables du traitement des factures de services publics pour des établissements dont nous sommes propriétaires). À l'étape du chargement des données dans l'outil GHG:ID, nous nous efforçons d'atténuer les risques associés au transfert en employant des méthodes de chargement automatisées, et nous effectuons des vérifications au moyen de totaux de contrôle, c'est-à-dire en comparant les totaux obtenus avant et après le chargement. Les données recueillies à l'échelle de l'organisation et celles qui nous sont communiquées par des fournisseurs externes sont intégrées à un modèle de collecte des données. Toute lacune devant être comblée par une estimation est repérée au cours de ce processus. Une fois les données

Émissions du domaine 1 : Marge d'incertitude	Émissions du domaine 1 : Principaux motifs d'incertitude	Émissions du domaine 1 : Veuillez justifier en détail l'incertitude concernant vos données.	Émissions du domaine 2 : Marge d'incertitude	Émissions du domaine 2 : Principaux motifs d'incertitude	Émissions du domaine 2 : Veuillez justifier en détail l'incertitude concernant vos données.
		intégrées, le modèle de collecte des données est chargé dans l'outil GHG:ID, après quoi l'intégrité des données est vérifiée (dénombrement des installations et des dossiers, et vérification des chiffres totaux de consommation) pour s'assurer que celles-ci ont été chargées de façon uniforme d'un programme à l'autre. Pour réduire les risques, lorsque les calculs sont effectués au moyen de feuilles de calcul conçues à l'interne, nous confions à des personnes différentes les tâches de création et de vérification.			intégrées, le modèle de collecte des données est chargé dans l'outil GHG:ID, après quoi l'intégrité des données est vérifiée (dénombrement des installations et des dossiers, et vérification des chiffres totaux de consommation) pour s'assurer que celles-ci ont été chargées de façon uniforme d'un programme à l'autre. Pour réduire les risques, lorsque les calculs sont effectués au moyen de feuilles de calcul conçues à l'interne, nous confions à des personnes différentes les tâches de création et de vérification.

CC8.6

Veillez indiquer la situation qui s'applique à vos émissions déclarées du domaine 1 en matière de vérification ou d'évaluation du degré d'assurance.

Vérification effectuée ou assurance obtenue par l'intermédiaire d'un tiers.

CC8.6a

Veillez donner d'autres renseignements sur les démarches de vérification ou d'évaluation du degré d'assurance effectuées pour vos émissions du domaine 1 et joindre les relevés pertinents.

Type de vérification ou degré d'assurance	Joindre le relevé	Pages ou sections	Norme applicable	Proportion des émissions du domaine 1 vérifiées (%)
Assurance raisonnable	https://www.cdp.net/sites/2014/17/1417/Investor CDP 2014/Shared Documents/Attachments/CC8.6a/BMO Emissions Verification Statement FY2013 (Morrison Hershfield).pdf	Pages 1 et 2	ISO14064-3	100

CC8.6b

Veillez donner d'autres renseignements sur le cadre réglementaire auquel vous vous conformez et qui précise l'utilisation de systèmes de mesure continue des émissions.

Réglementation	% des émissions visées par le système	Période de conformité	Preuve des données soumises

CC8.7

Veillez indiquer la situation qui s'applique à vos émissions déclarées du domaine 2 en matière de vérification ou d'évaluation du degré d'assurance.

Vérification effectuée ou assurance obtenue par l'intermédiaire d'un tiers.

CC8.7a

Veillez donner d'autres renseignements sur les démarches de vérification ou d'évaluation du degré d'assurance effectuées pour vos émissions du domaine 2 et joindre les relevés pertinents.

Type de vérification ou degré d'assurance	Joindre le relevé	Pages ou sections	Norme applicable	Proportion des émissions du domaine 2 vérifiées (%)
Assurance raisonnable	https://www.cdp.net/sites/2014/17/1417/Investor CDP 2014/Shared Documents/Attachments/CC8.7a/BMO Emissions Verification Statement FY2013 (Morrison Hershfield).pdf	Pages 1 et 2	ISO14064-3	100

CC8.8

Veillez préciser si des données autres que celles des émissions ont été vérifiées dans le cadre de la vérification par un tiers.

Autres données vérifiées	Commentaires
Aucune autre donnée n'a été vérifiée.	Émissions absolues en date de la clôture de l'exercice pour les domaines 1, 2 et 3 seulement – aucune autre donnée.

CC8.9

Votre entreprise génère-t-elle des émissions de dioxyde de carbone provenant de la combustion de carbone biologique séquestré?

Non

CC8.9a

Veillez préciser les émissions de dioxyde de carbone provenant de la combustion de carbone biologique séquestré générées par votre entreprise en tonnes métriques de CO₂.

Renseignements supplémentaires

Page : CC9. Ventilation des émissions du domaine 1 (du 1^{er} novembre 2012 au 31 octobre 2013)

CC9.1

Vos sources d'émissions du domaine 1 se trouvent-elles dans plus d'un pays?

Oui

CC9.1a

Veillez décomposer le volume global total de vos émissions brutes du domaine 1 en répartissant celles-ci par pays/région.

Pays/Région	Téq. CO ₂ – domaine 1
Canada	12 357,49
États-Unis	11 869,13

CC9.2

Veillez indiquer de quelles autres manières vous pouvez décomposer vos émissions du domaine 1 (cochez toutes les réponses pertinentes).

Par groupe d'exploitation

Par type d'installation
Par type de GES
Par activité

CC9.2a

Veillez décomposer le volume global total de vos émissions brutes du domaine 1 en répartissant celles-ci par groupe d'exploitation.

Entité	Téq. CO ₂ – émissions du domaine 1
BMO Banque de Montréal	12 357,49
BMO Harris Bank	11 869,13

CC9.2b

Veillez décomposer le volume global total de vos émissions brutes du domaine 1 en répartissant celles-ci par type d'installation.

Type d'installation	Téq. CO ₂ – émissions du domaine 1	Latitude	Longitude
Installations de détail (succursales, guichets automatiques)	14 703,84	90	-180
Bureaux	4 615,93	90	-180
Installations à vocation particulière (centres d'opérations, centres informatiques, centres de formation)	3 165,74	90	-180
Véhicules	1 741,10	90	-180

CC9.2c

Veuillez décomposer le volume global total de vos émissions brutes du domaine 1 en répartissant celles-ci par type de GES.

Type de GES	Téq. CO ₂ – émissions du domaine 1
CH ₄	44,34
N ₂ O	21,84
CO ₂	24 068,85
HFC	91,58

CC9.2d

Veuillez décomposer le volume global total de vos émissions brutes du domaine 1 en répartissant celles-ci par activité.

Tâche	Téq. CO ₂ – émissions du domaine 1
Combustion de sources fixes (installations)	22 393,93
Combustion de sources mobiles (transport)	1 741,10
Émissions fugitives (HFC – installations)	91,58

CC9.2e

Veuillez décomposer le volume global total de vos émissions brutes du domaine 1 en répartissant celles-ci selon la structure juridique.

Structure juridique	Téq. CO ₂ – émissions du domaine 1
---------------------	---

Renseignements supplémentaires

Page : CC10. Ventilation des émissions du domaine 2 (du 1^{er} novembre 2012 au 31 octobre 2013)

CC10.1

Vos sources d'émissions du domaine 2 se trouvent-elles dans plus d'un pays?

Oui

CC10.1a

Veuillez décomposer le volume global total de vos émissions brutes du domaine 1 et de votre consommation d'énergie en répartissant celles-ci par pays/région.

Pays/Région	Téq. CO ₂ – domaine 2	Achat et consommation d'électricité, de chauffage, de vapeur ou de froid (MWh)	Achat et consommation d'électricité, de chauffage, de vapeur ou de froid provenant de sources à faibles émissions et mentionnées à la question CC8.3 (MWh)
Canada	16 215,63	143 746,45	23 797
États-Unis	70 104,96	107 254,94	91 400

CC10.2

Veuillez indiquer de quelle autre manière vous pouvez décomposer vos émissions du domaine 2 (cochez toutes les réponses pertinentes).

Par groupe d'exploitation
Par type d'installation
Par activité

CC10.2a

Veillez décomposer le volume global total de vos émissions brutes du domaine 2 en répartissant celles-ci par groupe d'exploitation.

Entité	Téq. CO ₂ – émissions du domaine 2
BMO Banque de Montréal	16 215,63
BMO Harris Bank	70 104,96

CC10.2b

Veillez décomposer le volume global total de vos émissions brutes du domaine 2 en répartissant celles-ci par installation.

Type d'installation	Téq. CO ₂ – émissions du domaine 2
Installations de détail (succursales, guichets automatiques)	66 950,17
Bureaux	12 111,38
Installations à vocation particulière (centres d'opérations, centres informatiques, centres de formation)	7 259,04

CC10.2c

Veillez décomposer le volume global total de vos émissions brutes du domaine 2 en répartissant celles-ci par activité.

Activité	Téq. CO ₂ – émissions du domaine 2
Combustion de sources fixes (installations)	86 320,59

CC10.2d

Veillez décomposer le volume global total de vos émissions brutes du domaine 2 en répartissant celles-ci selon la structure juridique.

Structure juridique	Téq. CO ₂ – émissions du domaine 2
---------------------	---

Renseignements supplémentaires

Page : CC11. Énergie

CC11.1

Quelle proportion de vos frais d'exploitation totaux a-t-elle été consacrée à l'achat d'énergie au cours de l'année de déclaration?

Plus de 0 %, sans dépasser 5 %

CC11.2

Veillez préciser, en MWh, les quantités d'énergie (combustible, électricité chaleur, vapeur et froid) que votre entreprise a achetées et consommées au cours de l'année de déclaration.

Type d'énergie	MWh
Combustibles	126 520,72
Électricité	240 847,95
Chaleur	0,00
Vapeur	10 153,45
Froid	0

CC11.3

Veillez remplir le tableau ci-dessous en ventilant par type de combustible le volume total de combustibles indiqué précédemment.

Combustibles	MWh
Gaz naturel	112 000,17
Mazout n° 2 (mazout de chauffage)	7 715,50
Carburacteur	3 238,93
Essence automobile	3 566,12

CC11.4

Veillez fournir des précisions sur les quantités d'électricité, de chaleur, de vapeur ou de froid comptabilisés avec un facteur de faibles émissions de carbone dans les chiffres déclarés à la question CC8.3 pour le domaine 2.

Base d'application d'un facteur de faibles émissions de carbone	Quantité de MWh associée à l'électricité, à la chaleur, à la vapeur ou au froid à faibles émissions de carbone	Commentaires
Instruments de suivi, certificats d'énergie renouvelable (États-Unis)	91 400,00	Aux États-Unis, BMO a acheté des certificats d'énergie renouvelable au cours des quatre dernières années. La quantité de 91 400 MWh indiquée correspond à notre achat annuel pour l'exercice 2013. Bien que nous soutenions les énergies renouvelables en achetant des certificats d'énergie renouvelable, nous ne comptabilisons pas l'électricité en fonction d'un facteur de faibles émissions de carbone dans le cadre de notre inventaire des émissions déclarées; nous en précisons la quantité, à des fins de transparence uniquement.
Autre	23 797,00	Instruments de suivi, certificats d'énergie renouvelable (Canada) – Au Canada, BMO a acheté des certificats d'énergie renouvelable au cours des six dernières années. La quantité de 23 797 MWh indiquée correspond à notre achat annuel au titre de l'exercice 2013. Bien que nous soutenions les énergies renouvelables en achetant des certificats d'énergie renouvelable, nous ne comptabilisons pas l'électricité en fonction d'un facteur de faibles émissions de carbone dans le cadre de notre inventaire des émissions déclarées; nous en précisons la quantité, à des fins de transparence uniquement.

Renseignements supplémentaires

Page : CC12. Évolution des émissions

CC12.1

Comment vos émissions globales brutes (domaines 1 et 2 combinés) de l'année de déclaration ont-elles évolué par rapport à l'année précédente?

À la hausse

CC12.1a

Veuillez indiquer les causes de l'évolution de vos émissions globales brutes (domaines 1 et 2 combinés) et, pour chacune, veuillez préciser le sens de l'évolution par rapport à l'année précédente.

Cause	Volume d'émissions (pourcentage)	Sens de l'évolution	Commentaires
Mesures de réduction des émissions	0,91	Diminution	Les initiatives programmées de réduction des émissions visant les immeubles ont consisté principalement à mettre à niveau les dispositifs d'éclairage et les enseignes, à mettre en place des systèmes d'immutique, à améliorer les enveloppes des bâtiments et à modifier ou améliorer les équipements CVC. L'évolution des facteurs d'émissions liées à la composition de la production d'électricité a également contribué à la diminution des émissions. Toutefois, ces changements sont pris en compte séparément sous « Changement de méthodologie ».
Dessaisissements	0	Aucun changement	
Acquisitions	0	Aucun changement	
Fusions	0	Aucun changement	
Évolution des résultats	0,21	Augmentation	L'augmentation déclarée s'explique par l'acquisition de véhicules supplémentaires par BMO aux États-Unis.
Changement de méthodologie	1,82	Diminution	L'évolution représente l'incidence nette résultant de l'évolution des facteurs régionaux d'émissions liées à l'électricité (Canada et États-Unis) et aux facteurs d'émissions liées à l'électricité eGRID aux États-Unis. Facteurs d'émissions : La demande d'information du CDP de 2013 (données de l'exercice 2012) renvoyait aux facteurs régionaux (provinciaux) d'émissions liées à l'électricité publiés en 2011 par Environnement Canada pour le Canada. La demande d'information du CDP de cette année (données de l'exercice 2013) renvoie aux facteurs d'émission de l'électricité régionaux (provinciaux) publiés en 2012 par Environnement Canada pour le Canada. Nous avons calculé les incidences de l'évolution des facteurs d'émissions comme facteur explicatif de l'évolution totale des émissions du domaine 2. La demande d'information du CDP de 2013 (données de l'exercice 2012) renvoie aux facteurs d'émissions liées à l'électricité d'eGRID 2012 publiés par l'EPA pour les États-Unis (à partir de données recueillies depuis 2009 sur la production d'électricité). La demande d'information du CDP de cette année (données de l'exercice 2013) renvoie aux facteurs d'émissions liées à l'électricité eGRID 2014 publiés par l'EPA pour les États-Unis (à partir de données recueillies depuis 2010 sur la production d'électricité). Nous avons calculé les incidences de l'évolution des facteurs d'émissions comme facteur explicatif de l'évolution totale des émissions du domaine 2.
Évolution du périmètre de mesure des émissions	0	Aucun changement	
Évolution des conditions matérielles d'exploitation	0	Aucun changement	

Cause	Volume d'émissions (pourcentage)	Sens de l'évolution	Commentaires
Cause indéterminée	1,95	Augmentation	Incidences de source inconnue sur les émissions. Il est difficile, dans une vaste organisation comme la nôtre, d'avoir une vision exhaustive des conséquences, causes ou activités liées à la réduction des émissions. Il subsiste dès lors un écart dont les causes restent indéterminées.
Autre	3,14	Augmentation	Deux éléments expliquent l'évolution totale indiquée. Le premier a trait aux corrections indiquées des émissions de l'an dernier, qui expliquent 1,65 % de l'évolution. Le second concerne l'évolution des conditions météorologiques et ses répercussions sur les émissions de la période allant de l'exercice 2012 à l'exercice 2013. Ce facteur représente 1,49 % de l'évolution enregistrée. Méthodes de normalisation météorologique : En nous fondant sur l'évolution des degrés-jours de chauffage et des degrés-jours de climatisation des exercices 2012 et 2013 dans les grands centres urbains où BMO exerce ses activités, nous avons isolé les incidences des conditions météorologiques sur notre portefeuille d'installations. Nous sommes d'avis que cette méthodologie, bien que d'une précision non absolue, permet d'avoir une idée de l'orientation et de l'ampleur des incidences des conditions météorologiques sur nos émissions.

CC12.2

Veuillez exprimer vos émissions brutes combinées des domaines 1 et 2 pour l'année de déclaration en tonnes métriques d'équivalent CO₂ sur le revenu total dans l'unité monétaire choisie.

Ratio d'intensité	Numérateur de la mesure	Dénominateur de la mesure	Évolution par rapport à l'année précédente (%)	Sens de l'évolution	Cause de l'évolution
0,0000067975	Téq. CO ₂	Total des revenus	1,72	Augmentation	Les revenus ont augmenté de 0,82 % durant l'exercice 2013 par rapport à 2012. Les émissions absolues (téq. CO ₂ – domaines 1 et 2) ont augmenté de 2,56 % pendant la même période, en raison surtout des répercussions de conditions météorologiques défavorables. Pour établir ces chiffres, nous avons utilisé les revenus comptables et les émissions réelles déclarées pour

Ratio d'intensité	Numérateur de la mesure	Dénominateur de la mesure	Évolution par rapport à l'année précédente (%)	Sens de l'évolution	Cause de l'évolution
					chacun des exercices. Nous avons fourni cette information car elle nous a été demandée, mais nous considérons qu'elle ne représente pas l'indicateur le plus pertinent. Le nombre de téq. CO ₂ par employé et le nombre de téq. CO ₂ par m ² de locaux occupés (voir les questions CC12.3 et CC12.4 ci-dessous) nous semblent des mesures beaucoup plus éloquentes.

CC12.3

Veuillez décrire vos émissions brutes globales combinées des domaines 1 et 2 pour l'année de déclaration en tonnes métriques d'équivalent CO₂ par employé équivalent temps plein (ETP).

Ratio d'intensité	Numérateur de la mesure	Dénominateur de la mesure	Évolution par rapport à l'année précédente (%)	Sens de l'évolution	Cause de l'évolution
2,4226	Téq. CO ₂	Employé ETP	4,0	Augmentation	Le nombre d'employés a baissé de 641, soit 1,39 %, entre 2012 et 2013, tandis que les émissions absolues (domaine 1 et domaine 2) ont augmenté de 2 761,59 téq. CO ₂ , soit 2,56 %, durant la même période. Les conditions météorologiques défavorables (2013 comparativement à 2012) ont contribué à la hausse globale des émissions des domaines 1 et 2, et donc de cette mesure de l'intensité.

CC12.4

Veuillez indiquer un ratio d'intensité (normalisé) supplémentaire pertinent par rapport aux activités de votre entreprise.

Ratio d'intensité	Numérateur de la mesure	Dénominateur de la mesure	Évolution par rapport à l'année précédente (%)	Sens de l'évolution	Cause de l'évolution
0,1204	Téq. CO ₂	Mètre carré	1,81	Augmentation	Le ratio d'intensité représente les émissions des domaines 1, 2 et 3 par mètre carré de surface de bureaux occupée. Les émissions du domaine 3 liées aux immeubles se rapportent à notre occupation des locaux loués définis dans le périmètre de mesure des émissions que nous utilisons, soit « entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé ». La superficie immobilière a diminué légèrement pendant l'exercice 2013 (13 718 m ²), alors que les émissions totales ont augmenté de 1,06 % (par rapport aux émissions de 2012). Les conditions météorologiques défavorables ont contribué à la légère augmentation des émissions absolues des domaines 1, 2 et 3 (y compris les installations louées en raison du périmètre de mesure), et donc de cette mesure de l'intensité.
0,4751		Autres : Employé ETP	10,26	Augmentation	Le ratio d'intensité concerne les émissions des domaines 1 et 3 (téq. CO ₂) liées aux déplacements à des fins professionnelles (par voie aérienne ou terrestre) par employé ETP. Le nombre d'employés a baissé de 641, soit 1,39 %, entre 2012 et 2013. Les émissions liées aux déplacements à des fins professionnelles (téq. CO ₂) ont augmenté de 8,73 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Renseignements supplémentaires

Page : CC13. Marchés de quotas d'émission

CC13.1

Participez-vous à un système d'échange de quotas d'émission?

Non, et nous ne prévoyons pas, à l'heure actuelle, de participer à un tel système dans les deux ans à venir.

CC13.1a

Veuillez remplir le tableau ci-dessous pour chacun des systèmes d'échange de quotas d'émission auxquels vous participez.

Nom du système	Période sur laquelle portent les données indiquées	Quotas attribués	Quotas achetés	Émissions vérifiées (téq. CO ₂)	Renseignements sur la propriété

CC13.1b

Quelle est votre stratégie en matière de conformité aux systèmes auxquels vous participez ou prévoyez de participer?

CC13.2

Au cours de la période de déclaration, votre organisation a-t-elle créé ou acheté des crédits de carbone générés par des projets?

Oui

CC13.2a

Veuillez préciser les crédits de carbone générés par des projets créés ou achetés par votre organisation au cours de la période de déclaration.

Création ou achat de crédits?	Type de projet	Identification des projets	Norme de vérification des crédits	Nombre de crédits (téq. CO ₂)	Nombre de crédits (téq. CO ₂) : Volume ajusté en fonction du risque	Crédits annulés	Objectif (p. ex., conformité)
Achat de crédits	Efficacité énergétique : industrie	Fonds pour un Canada Vert – Toronto District School Board (TDSB)	Autres : ISO14064-2	46872	46872	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Gaz d'enfouissement	Fonds pour un Canada vert – City of Guelph (COG)	Autres : ISO14064-2	42098	42098	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Évitement des émissions de méthane	Fonds pour un Canada vert – Saint-Félicien (SF)	Autres : ISO14064-2	54684	54684	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Gaz d'enfouissement	Fonds pour un Canada vert – North Bay (NB)	Autres : ISO14064-2	30880	30880	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Efficacité énergétique : industrie	Fonds pour un Canada vert – Université d'Alberta (UOA)	Autres : ISO14064-2	15440	15440	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Évitement des émissions de méthane	Fonds pour un Canada vert – City of Guelph (SSO)	Autres : ISO14064-2	7720	7720	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Bioénergie	Fonds pour un Canada vert – Merom Farms Ltd. (MRM)	Autres : ISO14064-2	4340	4340	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Efficacité énergétique : industrie	Fonds pour un Canada vert – Commission scolaire Pointe-de-l'Île (CSPI)	Autres : ISO14064-2	4147	4147	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Efficacité énergétique : industrie	Fonds pour un Canada vert – Les Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge (SASV)	Autres : ISO14064-2	1330	1330	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Efficacité énergétique : industrie	Fonds pour un Canada vert – Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB)	Autres : ISO14064-2	1229	1229	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Énergie géothermique	Fonds pour un Canada vert – Centrale de chauffage de Chicoutimi, S.E.N.C. (CHI)	Autres : ISO14064-2	2787	2787	Oui	Compensation volontaire

Renseignements supplémentaires

CC14.1

Veuillez justifier toutes les émissions du domaine 3 de votre organisation, en indiquant et en expliquant toute exclusion.

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	Téq. CO ₂	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données primaires	Explication
Achat de biens et de services	Pertinent, non encore calculé				Pour cette question, nous avons déterminé les catégories d'émissions du domaine 3 pertinentes qui garantissent que l'inventaire de nos émissions de gaz à effet de serre (GES) reflète les émissions de l'organisation et répond aux besoins des décideurs, internes comme externes. Nous évaluons la pertinence d'après les critères énoncés dans le tableau 6.1 du document <i>Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise</i>, rédigé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development. Les critères utilisés pour déterminer la pertinence des émissions du domaine 3 comprennent notamment : i) l'ampleur des émissions; ii) notre capacité à réduire les émissions; iii) la mesure dans laquelle les émissions contribuent à l'exposition au risque de notre organisation; iv) l'importance accordée aux émissions par les principales parties prenantes; et v) la mesure dans laquelle les activités imparties contribuent à nos émissions. Les émissions du domaine 3 de BMO Groupe financier résultant de l'achat de biens et de services sont jugées pertinentes pour ce qui est de leur ampleur, parce qu'elles ont le potentiel de contribuer de manière importante aux émissions totales du domaine 3 de l'organisation. Les émissions résultant de nos achats de biens et de services sont liées à ce qui suit : - matériel technologique et de télécommunications (ordinateurs personnels, serveurs, photocopieurs, imprimantes, routeurs, commutateurs, etc.); fournitures de bureau (crayons, papier, etc.); - mobilier de bureau et dispositifs divers (tables de travail, chaises, appareils d'éclairage, matériaux de construction,

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	Téq. CO ₂	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données primaires	Explication
					etc.); services-conseils de firmes indépendantes; - documents publicitaires et de marketing. Si BMO Groupe financier n'a pas cherché à mesurer les émissions particulières liées à sa chaîne d'approvisionnement, c'est principalement en raison du manque de données disponibles. Toutefois, depuis le début de 2008, dans le cadre de notre processus d'appel d'offres (approche axée sur la chaîne d'approvisionnement), nous utilisons un questionnaire sur l'approvisionnement durable et tenons compte des résultats dans notre processus global de sélection. Si les résultats de ce processus ne nous permettent pas de répondre à cette question de manière quantitative, l'exercice s'est révélé utile en influant sur le comportement d'un certain nombre de nos principaux fournisseurs.
Biens d'équipement	Non pertinent, explication fournie				Cette source d'émissions n'est pas pertinente pour BMO parce que notre stratégie constante consiste à louer, dans la mesure du possible, l'espace de bureau et les véhicules que nous utilisons.
Activités liées aux combustibles et à l'énergie (non compris dans les domaines 1 ou 2)	Non pertinent, explication fournie				Cette source d'émissions du domaine 3 représente les émissions en amont de l'électricité achetée et les pertes de transmission et de distribution connexes. Nous ne considérons pas cette source comme pertinente parce que BMO a une capacité limitée à réduire ces émissions.
Transport et distribution en amont	Pertinent, non encore calculé				Les émissions du domaine 3 de BMO Groupe financier résultant du transport et de la distribution en amont sont jugées pertinentes pour ce qui est de leur ampleur, parce qu'elles ont le potentiel de contribuer de manière importante aux émissions totales du domaine 3 de l'organisation. Les émissions associées au transport et à la distribution de produits achetés par BMO entre les installations du fournisseur de première catégorie et nos propres locaux (dans des véhicules ou des installations dont BMO n'est pas propriétaire ou qu'il ne contrôle pas) sont pertinentes. Nous n'avons pour le moment pas essayé de calculer l'incidence de ces émissions. Les émissions associées au transport et à la distribution de services achetés par BMO qui sont liées à la logistique d'expédition des produits achetés (dans des véhicules ou des installations dont BMO n'est pas propriétaire ou qu'il ne

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	Téq. CO ₂	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données primaires	Explication
					contrôle pas) sont pertinentes. BMO Groupe financier transmet de l'information sur ses produits à ses clients et de l'information destinée aux actionnaires à ses actionnaires. Cela peut entraîner des émissions liées à la livraison des relevés papier, des rapports annuels, des rapports sociétaux et d'autres documents papier. À l'heure actuelle, en raison surtout du manque de renseignements facilement accessibles, nous ne mesurons pas et ne déclarons pas les émissions provenant de cette source.
Déchets produits par les activités	Pertinent, calculé	766	BMO Groupe financier est indirectement responsable des émissions liées aux déchets solides produits par ses activités. Au cours de l'exercice 2013, nous avons mesuré et déclaré les émissions produites par les déchets solides de 12 des immeubles de bureaux dont nous sommes propriétaires. Ces immeubles représentent une surface de quelque 4,1 millions de pieds carrés. Nous continuons dans la mesure du possible à élargir la portée de nos évaluations	100	Les émissions du domaine 3 de BMO Groupe financier résultant des déchets produits par les activités sont jugées pertinentes pour ce qui est de leur ampleur, parce qu'elles contribuent aux émissions totales du domaine 3 de l'organisation. Le pourcentage indiqué se rapporte aux données disponibles pour les 12 installations d'importance notées. Un nombre important de nos installations sont de taille plus modeste et dispersées dans toute l'Amérique du Nord. Il n'est pas économique de recueillir de l'information sur les déchets de tous ces lieux; nous nous concentrons dès lors sur les installations les plus vastes nous appartenant ou, si nous les louons, dont nous sommes un important locataire.

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	Téq. CO ₂	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données primaires	Explication
			chaque année. Pour recueillir des données sur les déchets bruts, nous avons demandé à des fournisseurs externes de procéder à un audit des déchets dans des installations dont nous sommes propriétaires (comme l'exige la réglementation en Ontario) et nous avons également obtenu des données établies au prorata, des propriétaires d'installations que nous louons. Le contenu des rapports d'audit et les données fournies par les propriétaires nous ont permis d'obtenir une ventilation des déchets destinés aux sites d'enfouissement et des déchets destinés au recyclage. Les données sur les		

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	Téq. CO ₂	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données primaires	Explication
			déchets destinés aux sites d'enfouissement ont été annualisées et entrées dans l'outil GHG:ID d'ICF International pour permettre le calcul des émissions qui en résultent. Le facteur d'émission employé par l'outil de calcul est étalonné spécialement pour l'inventaire des GES de l'organisation, et basé sur l'outil WaRM crée par l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis). Le facteur relatif aux déchets urbains solides non triés prend en compte toutes les émissions associées au transport des déchets, à leur déversement dans un site d'enfouissement, à		

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	Téq. CO ₂	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données primaires	Explication
			leur dégradation et aux émanations de méthane liées à leur décomposition en milieu anaérobie, et finalement, le « crédit » de carbone biogénique résiduel relatif au carbone biogénique qui reste enfoui à long terme dans le site. Ce facteur prend en compte non seulement le méthane, mais aussi le gaz carbonique (le tout étant converti et exprimé en facteur d'équivalent CO ₂).		
Déplacements à des fins professionnelles	Pertinent, calculé	19937,8	En tant qu'institution financière, nos émissions les plus importantes liées aux déplacements des employés à des fins professionnelles, dans le domaine 3, sont attribuables aux sources suivantes : voyages	100	Les émissions du domaine 3 de BMO Groupe financier résultant des déplacements à des fins professionnelles sont jugées pertinentes pour ce qui est de leur ampleur, parce qu'elles contribuent de manière importante aux émissions totales du domaine 3 de l'entreprise. Nous obtenons des données primaires pour les types de déplacements des employées à des fins professionnelles indiqués (vol commercial, véhicule de location, automobile personnelle et train). En raison de la difficulté d'obtenir des données sur les moyens de transport terrestre, comme les taxis, les limousines et les transports en commun, nous n'incluons pas ces émissions dans notre inventaire.

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	Téq. CO ₂	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données primaires	Explication
			aériens et déplacements terrestres (y compris l'utilisation occasionnelle des véhicules personnels des employés à des fins professionnelles, les véhicules de location et le train). Au cours des sept dernières années, BMO a utilisé une version spécialement adaptée de l'outil GHG:ID d'ICF International pour calculer ses émissions de gaz à effet de serre. L'outil GHG:ID d'ICF International adapté pour BMO est entièrement conforme au document <i>Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise</i> (édition		

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	Téq. CO ₂	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données primaires	Explication
			révisée), élaboré par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development (Conseil mondial des affaires sur le développement durable) (« le protocole sur les GES ») et à la norme ISO 14064 : Gaz à effet de serre – Partie 1 : Spécification et lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration des émissions et des suppressions des gaz à effet de serre. Nous utilisons la méthodologie suivante pour recueillir les données relatives aux moyens de transport : les données sur notre utilisation pour affaires des		

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	Téq. CO ₂	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données primaires	Explication
			transporteurs aériens commerciaux nous sont communiquées chaque année par notre fournisseur privilégié. Ces données nous indiquent la distance que représente l'aller simple de chaque vol ainsi que le nombre de vols effectués pour chaque destination. Ces renseignements permettent de calculer, au moyen de l'outil GHG:ID d'ICF International, les émissions pertinentes associées aux vols courts, moyens et longs courriers. Transport par voie terrestre : 1) Déplacements des employés à des fins professionnelles au moyen de leur propre véhicule :		

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	Téq. CO ₂	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données primaires	Explication
			toutes les données sont recueillies dans notre système interne de remboursement des dépenses à mesure que les notes de frais sont soumises. Chaque année, nous extrayons ces données et utilisons le nombre de kilomètres parcourus ainsi qu'un facteur d'efficacité estimée selon le type de véhicule (fondé sur l'efficacité d'une automobile de taille moyenne) pour calculer les émissions au moyen de l'outil GHG:ID d'ICF International. 2) Les données sur notre utilisation pour affaires du transport par rail nous sont communiquées chaque année directement par nos fournisseurs de		

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	Téq. CO ₂	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données primaires	Explication
			services ferroviaires. Ces données nous indiquent la distance de l'aller simple pour différentes destinations ainsi que le nombre de voyages en train effectués pour chaque destination. Ces renseignements nous permettent de calculer les émissions associées à ces déplacements au moyen de l'outil GHG:ID d'ICF International. 3) Véhicules de location : les données nous sont communiquées chaque année par nos deux fournisseurs privilégiés. Ces données indiquent le type de véhicule et la distance totale parcourue. Ces chiffres, combinés à un facteur		

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	Téq. CO ₂	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données primaires	Explication
			d'efficacité estimée selon le type de véhicule (efficacité d'une automobile de taille moyenne), sont saisis dans l'outil GHG:ID d'ICF International qui calcule les émissions qui y sont associées. Les émissions sont exprimées en téq. CO ₂ .		
Trajet des employés entre leur lieu de travail et leur domicile	Pertinent, non encore calculé				Les émissions du domaine 3 de BMO Groupe financier résultant des trajets des employés entre leur lieu de travail et leur domicile sont jugées pertinentes pour ce qui est de leur ampleur, parce qu'elles contribuent aux émissions totales du domaine 3 de l'organisation. Les émissions des quelque 45 600 employés qui font le trajet entre leur domicile et leur lieu de travail à BMO Groupe financier sont pertinentes. À l'heure actuelle, en raison du manque de renseignements facilement accessibles concernant leur mode de déplacement et les distances couvertes, nous ne calculons pas et ne déclarons pas d'émissions relatives à cette source.
Actifs loués en amont	Pertinent, calculé	91522,45	Compte tenu du périmètre de mesure que nous utilisons (entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé) et de nos obligations contractuelles	66,88	Les émissions du domaine 3 de BMO Groupe financier résultant des actifs loués en amont sont jugées pertinentes pour ce qui est de leur ampleur, parce qu'elles contribuent de manière importante aux émissions totales du domaine 3 de l'entreprise. Données réelles sur la consommation obtenues pour 66,88 % des locaux (d'après le pourcentage des émissions calculé). Nous estimons la consommation pour les installations dont nous sommes locataires lorsqu'aucune donnée réelle n'est disponible. Nous calculons la consommation estimative en fonction du type d'installation et soit d'un facteur d'intensité par pied carré lorsque nous pouvons nous

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	Téq. CO ₂	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données primaires	Explication
			relatives aux locaux dont nous sommes locataires (norme du Protocole des GES), les émissions des locaux loués sont classées comme des émissions du domaine 3. Les émissions liées à la consommation de combustible et à l'achat d'électricité pour les établissements dont nous sommes locataires (émissions des domaines 1 et 2 du locateur) représentent une part importante des émissions totales du domaine 3 que nous déclarons. Au cours des sept dernières années, BMO a utilisé une version spécialement adaptée de l'outil GHG:ID d'ICF International pour calculer ses émissions de gaz à		appuyer sur un échantillon suffisant d'installations comparables (pour lesquelles il existe des données réelles), soit des intensités publiées pour le type d'installation en question par région (État/province) ou par pays, selon le cas.

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	Téq. CO ₂	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données primaires	Explication
			effet de serre. L'outil GHG:ID d'ICF International adapté pour BMO est entièrement conforme au document <i>Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (édition révisée)</i>, élaboré par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development (Conseil mondial des affaires sur le développement durable) (« le protocole sur les GES ») et à la norme ISO 14064 : Gaz à effet de serre – Partie 1 : Spécification et lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration des		

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	Téq. CO ₂	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données primaires	Explication
			émissions et des suppressions des gaz à effet de serre. À notre demande, les propriétaires ou les gestionnaires des locaux occupés par BMO Groupe financier nous fournissent chaque année leurs données sur la consommation. Dans les cas où il y a des compteurs de contrôle sur place, les renseignements sur la consommation réelle de combustible ou d'électricité sont utilisés pour établir notre consommation. Si aucune information de ce type n'est disponible, nous recevons des renseignements sur la consommation de l'immeuble entier, à partir desquels nous déterminons, au		

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	Téq. CO ₂	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données primaires	Explication
			prorata de la superficie que nous occupons dans l'immeuble, la quantité de chacun des combustibles et d'électricité consommée par BMO Groupe financier. Nous demandons en outre aux propriétaires des immeubles de nous confirmer que les renseignements qui nous sont fournis reflètent fidèlement la consommation, et nous recevons pour divers immeubles les données réelles fournies par l'entreprise de services publics. Nous conservons une feuille de calcul détaillée concernant chaque établissement loué faisant l'objet de ce type de collecte de renseignements. Nous vérifions régulièrement		

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	Téq. CO ₂	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données primaires	Explication
			l'intensité d'utilisation de l'énergie (consommation par pied carré) qui se dégage des renseignements sur la consommation qui nous sont fournis, afin de déceler toute anomalie apparente et la soumettre à un examen plus poussé. Les renseignements sur la consommation sont ensuite entrés dans l'outil GHG:ID d'ICF International en vue du calcul des émissions pertinentes.		
Transport et distribution en aval	Non pertinent, explication fournie				Non pertinent, car les sources d'activité du domaine 3 comprennent uniquement les émissions liées au transport et à la distribution de produits en aval du point de vente, ce qui est sans objet pour BMO.
Traitement des produits vendus	Non pertinent, explication fournie				En tant qu'institution financière, nous offrons des services financiers, par opposition à des biens matériels; dès lors cette source du domaine 3 n'est pas pertinente.
Utilisation des produits vendus	Non pertinent, explication fournie				En tant qu'institution financière, nous offrons des services financiers, par opposition à des biens matériels; dès lors cette source du domaine 3 n'est pas pertinente.
Traitement des produits	Non pertinent,				En tant qu'institution financière, nous offrons des services

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	Téq. CO ₂	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données primaires	Explication
vendus en fin de cycle	explication fournie				financiers, par opposition à des biens matériels; dès lors cette source du domaine 3 n'est pas pertinente.
Actifs loués en aval	Non pertinent, explication fournie				Tous les biens dont BMO est propriétaire et qui sont loués à des tiers sont inclus dans les chiffres déclarés pour les domaines 1 et 2.
Franchises	Non pertinent, explication fournie				BMO Groupe financier n'exerce aucune activité de franchisage; dès lors, cette source du domaine 3 n'est pas pertinente.
Investissements	Pertinent, non encore calculé				Les émissions du domaine 3 de BMO Groupe financier résultant des investissements sont jugées pertinentes pour ce qui est de leur ampleur, parce qu'elles ont le potentiel de contribuer de manière importante aux émissions totales du domaine 3 de l'organisation. Nous sommes conscients des débats portant sur les « émissions financées », et nous suivons l'évolution des travaux effectués par le Protocole sur les GES et l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement en vue d'établir des orientations en matière de divulgation à l'usage des institutions financières; toutefois, à ce stade-ci, nous n'en avons pas évalué l'incidence sur notre organisation. De nombreux facteurs doivent être pris en compte : disponibilité, crédibilité et cohérence de l'information, sans oublier l'évolution du cadre réglementaire en Amérique du Nord, où se déroule le gros de nos activités.
Autre (en amont)					
Autre (en aval)					

CC14.2

Veuillez indiquer la situation qui s'applique à vos émissions du domaine 3 en matière de vérification ou d'évaluation du degré d'assurance.

Vérification effectuée ou assurance obtenue par l'intermédiaire d'un tiers.

CC14.2a

Veuillez détailler les démarches de vérification ou d'évaluation du degré d'assurance effectuées et joindre les relevés pertinents.

Type de vérification ou degré d'assurance	Document à joindre	Pages ou sections	Norme applicable	Proportion des émissions du domaine 3 vérifiées (%)
Assurance raisonnable	https://www.cdp.net/sites/2014/17/1417/Investor CDP 2014/Shared Documents/Attachments/CC14.2a/BMO Emissions Verification Statement FY2013 (Morrison Hershfield).pdf	Pages 1 et 2	ISO14064-3	100

CC14.3

Pouvez-vous comparer vos émissions absolues du domaine 3 pour l'année de déclaration à celles de l'année précédente pour toutes les sources?

Oui

CC14.3a

Veuillez indiquer les causes de l'évolution de vos émissions du domaine 3 et, pour chacune, veuillez préciser le sens de l'évolution par rapport à l'exercice précédent.

Sources d'émissions du domaine 3	Cause de l'évolution	Volume d'émissions (pourcentage)	Sens de l'évolution	Commentaires
Actifs loués en amont	Mesures de réduction des émissions	1,84	Diminution	La baisse est attribuable aux réductions découlant de mesures liées aux combustibles et à l'énergie que nous avons prises à l'égard de locaux dont nous sommes locataires (émissions des domaines 1 et 2 du locateur). Les mesures de réduction de la consommation ont principalement consisté à mettre à niveau les dispositifs d'éclairage et les enseignes et à améliorer les systèmes des immeubles lorsque BMO avait l'occasion d'effectuer des modifications favorables. L'évolution des facteurs d'émissions liées à la composition de la production d'électricité a également contribué à la diminution des émissions. Toutefois, ces changements sont pris en compte séparément sous « Changement de méthodologie ».
Actifs loués en amont	Évolution des résultats	0,25	Augmentation	La hausse nette indiquée s'explique par l'incidence des locaux que nous avons occupés à titre de locataire pendant toute l'année en 2012 et quittés en 2013, ainsi que de ceux qui ne faisaient pas partie de nos locaux en 2012 et que nous avons occupés en 2013.
Actifs loués en amont	Acquisitions	0,11	Augmentation	En 2013, BMO a conclu l'acquisition d'Aver Media, faisant, par le fait même, l'acquisition de nouvelles installations au Canada et aux Royaume-Uni, ce qui a eu pour effet d'élargir légèrement notre empreinte immobilière. Les installations acquises sont louées et leurs émissions relèvent du domaine 3, en raison du périmètre de mesure des émissions que nous utilisons (entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé). Sont également présentés ici l'incidence sur une année complète des acquisitions de l'exercice 2012 (répercussion sur une partie de l'exercice 2012).
Actifs loués en amont	Changement de méthodologie	0,59	Augmentation	Ce changement représente l'incidence nette résultant de l'évolution des facteurs régionaux d'émissions liées à l'électricité (Canada et États-Unis) et aux facteurs d'émissions liées à l'électricité eGRID aux États-Unis. Facteurs d'émissions : La demande d'information du CDP de 2013 (données de l'exercice 2012) renvoyait aux facteurs régionaux (provinciaux) d'émissions liées à l'électricité publiés en 2011 par Environnement Canada pour le Canada. La demande d'information du CDP de cette année (données de l'exercice 2013) renvoie aux facteurs d'émission de l'électricité régionaux (provinciaux) publiés en 2012 par Environnement Canada pour le Canada. Nous avons calculé les incidences de l'évolution des facteurs d'émission comme facteur explicatif de l'évolution totale des émissions liées à l'électricité relatives aux actifs loués en amont. La demande d'information du CDP de 2013 (données de l'exercice 2012) renvoie aux facteurs d'émissions liées à l'électricité d'eGRID 2012 publiée par l'EPA pour les États-Unis (à partir de données recueillies depuis 2009 sur

Sources d'émissions du domaine 3	Cause de l'évolution	Volume d'émissions (pourcentage)	Sens de l'évolution	Commentaires
				la production d'électricité). La demande d'information du CDP de cette année (données de l'exercice 2013) renvoie aux facteurs d'émissions liées à l'électricité eGRID 2014 publiée par l'EPA pour les États-Unis (à partir de données recueillies depuis 2010 sur la production d'électricité). Nous avons calculé les incidences de l'évolution des facteurs d'émission comme facteur explicatif de l'évolution totale des émissions liées à l'électricité relatives aux actifs loués en amont.
Actifs loués en amont	Autres : Effets des conditions météorologiques	1,04	Augmentation	En nous fondant sur l'évolution des degrés-jours de chauffage et des degrés-jours de climatisation des exercices 2012 et 2013 dans les grands centres urbains où BMO exerce ses activités, nous avons isolé les incidences propres aux conditions météorologiques sur notre portefeuille d'installations louées. Nous sommes d'avis que cette méthodologie, bien que d'une précision non absolue, permet d'avoir une idée de l'orientation et de l'ampleur des incidences des conditions météorologiques sur nos émissions relatives aux actifs loués en amont.
Actifs loués en amont	Cause indéterminée	0,52	Diminution	Incidences de source inconnue sur les émissions. Il est difficile, dans une vaste organisation comme la nôtre, d'avoir une vision exhaustive des conséquences, causes ou activités liées à la réduction des émissions. Il subsiste dès lors un écart dont les causes restent indéterminées.

CC14.4

Participez-vous avec des membres de votre chaîne de valeur à des stratégies relatives aux émissions de GES et aux changements climatiques? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

Oui, avec nos fournisseurs

CC14.4a

Veillez fournir des précisions sur vos modes de participation, votre stratégie d'établissement des priorités parmi vos engagements et les moyens de mesurer votre réussite.

La participation de BMO auprès de ses fournisseurs, en ce qui a trait aux changements climatiques, s'est jusqu'ici surtout axée sur des initiatives pratiques.

Exemple 1 :

Achats d'énergie renouvelable (certificats d'énergie renouvelable) pour les succursales de détail canadiennes. Dans le cadre de son engagement envers la carboneutralité, BMO a investi dans l'énergie renouvelable afin de réduire les émissions. Depuis cinq ans, nous entretenons d'excellentes relations avec notre fournisseur privilégié et, en plus de notre engagement, nous avons collaboré avec lui afin d'offrir aux employés et aux clients de BMO la possibilité d'acheter de l'énergie renouvelable à un coût moindre.

L'investissement de BMO dans l'énergie renouvelable, permet non seulement d'atteindre notre objectif en matière de carboneutralité, mais a aussi un effet positif sur notre réputation. Dans le cadre du partenariat établi avec notre fournisseur, ce dernier a organisé des séances de formation dans certains marchés où son offre est disponible, et a invité les clients et les employés de BMO à y participer. Ces séances visent à informer les participants des avantages de l'énergie renouvelable, notamment la composition en pourcentage des énergies renouvelables à l'échelon provincial et à offrir d'autres renseignements pertinents.

Les avantages quantitatifs sont difficiles à déterminer, la corrélation entre l'accroissement de la fidélité de la clientèle et des revenus attribuable à notre partenariat et notre investissement dans l'énergie renouvelable étant complexe. Les preuves sont tout au plus anecdotiques, fondées sur de la rétroaction qualitative et l'appui des clients.

Exemple 2 :

En partenariat avec notre fournisseur privilégié de fournitures de bureau, BMO détourne les cartouches d'encre et de toner des sites d'enfouissement en prenant part au programme de recyclage « PENSEZ-Y! ». Lorsqu'une cartouche est vide, le personnel peut demander un ramassage en ligne. Les cartouches d'encre et de toner vides sont ensuite recyclées ou réusinées.

Les employés de BMO reconnaissent les efforts que l'organisation déploie pour assurer la durabilité, et de simples mesures comme celles-ci peuvent attirer des candidats et fidéliser l'effectif.

Le programme de recyclage PENSEZ-Y! déployé dans l'ensemble de l'organisation sensibilise les employés aux effets néfastes des déchets électroniques et à l'importance de recycler les cartouches. Ce programme attire également l'attention sur le défi organisationnel que représente la réduction des déchets, et facilite les communications à ce sujet.

Sur le plan quantitatif, les avantages de ce programme ont trait à l'évitement des coûts relatifs à la gestion des déchets. Le recyclage ou l'acheminement des cartouches d'encre et de toner vers des sites d'enfouissement entraînent des frais de gestion des déchets. Le programme PENSEZ-Y! permet de réduire ces coûts, mais le montant des économies réalisées n'a pas encore été calculé.

En 2013, les employés de BMO ont détourné 2 587 cartouches d'encre et de toner des sites d'enfouissement, soit environ trois tonnes de métal et de plastique.

CC14.4b

Pour donner un ordre de grandeur, veuillez indiquer le nombre de fournisseurs avec lesquels vous participez à de telles initiatives et la proportion de vos dépenses totales qu'ils représentent.

Nombre de fournisseurs	% des dépenses totales	Commentaires
2	0,31	Les dépenses sont associées aux deux exemples fournis à la question CC14.4a.

CC14.4c

Si vous avez des données sur les stratégies de vos fournisseurs relativement aux émissions de GES et aux changements climatiques, veuillez nous indiquer comment vous utilisez ces données.

Utilisation des données	Veuillez préciser
Autre	À ce jour, nous n'avons pas demandé à nos fournisseurs de nous communiquer des données sur leurs émissions de GES. Nous nous appuyons sur des initiatives comme celles qui sont décrites dans nos communications internes et externes pour promouvoir nos efforts de collaboration avec les fournisseurs en matière de développement durable.

CC14.4d

Veuillez expliquer pourquoi vous ne participez pas avec des membres de votre chaîne de valeur à des stratégies relatives aux émissions de GES et aux changements climatiques, et énoncez vos plans à l'égard d'une telle stratégie de mobilisation à venir.

Renseignements supplémentaires

Module : Approbation

CC15.1

Veuillez donner les renseignements suivants au sujet de la personne qui a approuvé les réponses au présent questionnaire.

Nom	Titre du poste	Catégorie d'emploi correspondante

Renseignements supplémentaires

CDP